

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2407 - 19 septembre 2014 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Contre le patronat et ses
complices du gouvernement**

**La force collective
des travailleurs !**

**Non à l'intervention
impérialiste en Irak**

SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Plan du Medef : ils en veulent toujours plus
 ■ Pas d'inflation pour les retraités
 ■ Loi antiterroriste réformée par le PS
 ■ Pauvre cloche
- p. 5 ■ Fête de l'Huma
 ■ Bilan de l'union de la gauche
 ■ Contrats de génération
- p. 6 ■ Procès Xynthia
 ■ Hygiène dentaire des enfants
 ■ Grève des inspecteurs du permis de conduire
 ■ Les Amis de la Commune de Paris
- p. 11 ■ Éducation nationale, ça déborde
 ■ Collège Jean-Moulin à Aubervilliers
 ■ Mobilisation payante à Besançon

Anniversaire

- p. 7 ■ La Guerre de 14-18
 ■ Les fusillés pour l'exemple

Dans le monde

- p. 8/9 ■ Écosse : référendum
 ■ L'Europe des barbelés
 ■ Récession et élections au Brésil
 ■ Ferguson, inégalités aux États-Unis
- p. 10 ■ Reconstruction impossible à Gaza
 ■ Des militaires israéliens contre la guerre
 ■ Ébola s'étend
- p. 16 ■ Irak, non à l'intervention
 ■ Centrafrique livrée aux armées

Dans les entreprises

- p. 12 ■ Absentéisme
 ■ Seita-Carrefour
 ■ MLT-Bourg-Achard
 ■ Angers
- p. 13 ■ Air-France grève des pilotes
 ■ StocaMine (Haut-Rhin)
- p. 14 ■ Sanofi Quetigny et Compiègne
 ■ Maternités, Les Lilas, Charente-Maritime et Vitry-Le-François
- p. 15 ■ Continental Sarguemine
 ■ PSA Peugeot Citroën - Poissy

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

MULHOUSE

Dimanche 21 septembre à partir de 11 h 30
 au Lerchenberg, 11, rue du Cercle à Mulhouse-Dornach

LYON

Samedi 27 septembre à partir de 17 h
Dimanche 28 septembre à partir de 11 h 30
 Espace Mosaïque, 47 rue Aristide-Briand (route d'Heyrieux) à Saint-Priest

TOULOUSE

Samedi 27 septembre à partir de 18 h
Dimanche 28 septembre de 11 h à 19 h
 Hall 8 du Parc des expositions (face au Stadium)

RENNES

Samedi 27 septembre à partir de 15 h
 Centre social Carrefour 18 - 7, rue d'Espagne

ORLÉANS

Samedi 4 octobre à partir de 14 h 30
 Salle des Bicharderies, ZA des Bicharderies à Fleury-les-Aubray

Cercle Léon Trotsky

Guerre de 1914-1918

La classe ouvrière livrée à ses bourreaux par la trahison des directions du mouvement ouvrier



Vendredi 19 septembre à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité
 24, rue Saint-Victor - Paris 5^e
 Métro : Maubert-Mutualité
 Participation aux frais : 3 euros

TOURS

Samedi 4 octobre à partir de 14 h 30
 Salle des fêtes de Saint-Pierre-des-Corps

LILLE

Samedi 4 octobre à partir de 15 h
 Espace Concorde - Cousinerie, rue Carpeaux, à Villeneuve-d'Ascq
à 19 h, allocution de **Jean-Pierre MERCIER**, porte-parole de Lutte Ouvrière

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos- Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Dépôt légal septembre 2014.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
 (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Reprenons confiance dans notre force collective

Les travailleurs n'avaient évidemment rien de bon à attendre du discours de Valls devant l'Assemblée. Quant au vote qui a suivi, son issue était prévisible: l'Assemblée a voté la confiance au gouvernement et celui-ci s'en prévaut pour aggraver sa politique antiouvrière.

Les socialistes «frondeurs» ainsi que la plupart des écologistes se sont contentés de s'abstenir. Preuve qu'ils ne veulent s'opposer qu'en paroles et seulement si cela reste sans conséquence. Comme tous les autres socialistes, ils ont bien trop peur d'une dissolution qui pourrait leur coûter leur siège.

Comme quoi le député Thévenoud n'est pas le seul à s'accrocher à son strapontin! Lui ne voit pas de contradiction entre le fait de ne pas payer ses impôts et son loyer pendant trois ans et rester député. Les frondeurs, eux, ne voient pas la contradiction entre être «contre» le gouvernement et «s'abstenir» pour laisser en place le gouvernement. Ce n'est pas moins lâche et c'est tout aussi inconséquent.

Les frondeurs comme les écologistes font mine de prendre leurs distances avec le gouvernement Valls pour ne pas couler avec le navire. Mais sur le fond, rien ne les sépare du reste de la majorité.

Depuis qu'ils sont élus, ils ont d'ailleurs cautionné tous les sales coups, que ce soient les attaques contre les retraites, les hausses d'impôts ou la loi sur la compétitivité. Il y a trois mois, ils étaient, eux aussi, vent debout contre la grève des cheminots. Alors, faire croire aux travailleurs qu'il y aurait quoi que ce soit à espérer de ces gens-là est une farce.

C'est pourtant dans le cadre de cette politique que les dirigeants du Parti communiste ont accueilli les frondeurs à bras ouverts à la fête de *L'Humanité*. C'est sur eux qu'ils comptent pour, disent-ils, reconstruire une «*alternative à gauche*» et redonner de «*l'espoir à gauche*»! On pourrait en rire, si ce n'était aussi désespérant.

L'expérience a été faite avec Mitterrand, avec Jospin et maintenant avec Hollande: ce n'est pas parce que l'on se dit «socialiste» et que l'on s'assoit à gauche dans le Parlement bourgeois que l'on est dévoué aux intérêts des travailleurs.

L'objectif de reconstruire la «gauche», quand le mot de «gauche» recouvre aussi bien une fraction de l'électorat populaire attachée aux valeurs du mouve-

ment ouvrier que des politiciens ennemis déclarés de la classe ouvrière, est un objectif ambigu et trompeur. La question est de savoir qui est dans le camp des travailleurs et qui ne l'est pas.

Alors, la seule perspective qui vaille est de reconstruire un parti ouvrier, qui mette en avant les exigences des travailleurs, des chômeurs, des retraités. Un parti qui lutte contre les illusions électoralistes et qui n'attende rien de l'opposition de salon, mais qui affirme que le seul moyen pour faire valoir les intérêts du monde du travail et changer la société, c'est la lutte des travailleurs eux-mêmes.

En lieu et place d'une politique de classe, les grandes organisations ouvrières, politiques ou syndicales ont véhiculé des illusions dans des politiciens de gauche qui n'auraient jamais dû mériter la confiance des travailleurs.

Les travailleurs ont été trompés et détournés des combats qu'ils avaient à mener. Ce sont ces désillusions et le sentiment de trahison qui en découle qui font aujourd'hui le lit du Front national.

Eh bien, il faut reprendre le combat. La bourgeoisie n'a jamais rangé les armes. Avec la crise, il est impératif pour les capitalistes de démolir systématiquement les conditions d'existence des travailleurs pour prospérer. Retraites, salaires, conditions de travail, Sécurité sociale, droits syndicaux, services publics, tout y passera si les travailleurs ne réagissent pas.

Le patronat est tellement sûr de sa victoire sur le travail du dimanche et les seuils sociaux qu'il est déjà en train de préparer les coups suivants: la remise en cause du smic, des 35 heures et des jours fériés. S'il n'y a pas d'opposition venant des travailleurs, il continuera.

Valls peut faire des effets de manche, il justifiera les demandes patronales. Il passe déjà son temps à expliquer qu'à cause de la crise il ne peut que faire l'aumône à ceux qui touchent des petites retraites, qu'il faut économiser, supprimer la prime de naissance, revoir le congé parental, payer plus d'impôts... Il fera payer les travailleurs tant que la crise durera pour répondre aux ordres du patronat.

Alors oui, il y a beaucoup à faire. Mais la lutte de classe est là et bien là. Opposer la légitimité des intérêts des travailleurs à celle du patronat, permettre à la classe ouvrière de retrouver la confiance en sa force collective, c'est la seule voie pour les travailleurs.

• Valls à l'Assemblée Rien pour les classes populaires

Mardi 16 septembre, en réclamant un vote de confiance à l'Assemblée, Valls cherchait à contraindre le maximum de députés PS à voter pour, afin de les faire rentrer dans le rang et de donner un vernis de légitimité à son gouvernement.

Pour donner aux députés du PS rebaptisés «frondeurs» parce qu'ils ont froncé un sourcil une raison de lui voter la confiance, Valls a parsemé son discours des mots dits de gauche. Il a plusieurs fois prononcé le terme «égalité» et il s'est même rappelé qu'il y avait des ouvriers dans les entreprises. Après avoir souligné quand même que ce sont les entreprises, – c'est-à-dire les patrons –, qui créent les richesses et les emplois, ce qui a été applaudi par la droite.

Ses seules annonces

concrètes sont une prime exceptionnelle de 40 euros pour les pensionnés qui ont moins de 1 200 euros et une revalorisation pour les plus petites retraites qui passeront de 792 euros à 800 euros. 40 euros par an uniquement sous forme de prime et huit euros pour les anciens qui ont travaillé toute leur vie, voilà ce que Valls appelle faire un geste pour les classes populaires. De quoi renforcer l'écœurement parmi le monde du travail.

Valls a certes promis de ne pas toucher aux 35 heures ni

au smic, et que six millions de ménages verraient leurs impôts baisser d'ici à la fin du quinquennat. Mais ses paroles ont autant de valeur que lorsqu'il affirme ne pas faire d'austérité, tout en s'appêtant à économiser 50 milliards sur les dépenses publiques, dont 21 milliards cette année. D'ailleurs, une nouvelle fois, Valls s'est dit fier d'avoir aidé les patrons à faire ce qu'il appelle «baisser le coût du travail», et qui signifie clairement: baisser les salaires ou les cotisations sociales et accroître la flexibilité.

Des mots pour la galerie, des milliards pour le patronat.

Marion AJAR

Communiqué de
Nathalie Arthaud
du 16 septembre 2014

Valls a peut-être la confiance des députés, mais il a la défiance des travailleurs !

L'Assemblée a voté la confiance au nouveau gouvernement Valls. Ce vote était couru d'avance puisque les socialistes frondeurs avaient décidé de s'abstenir. Valls pourra oser se prévaloir donc d'une légitimité renouvelée.

Tant qu'il n'aura à faire

qu'au jeu parlementaire et à une opposition d'opérette, Valls continuera de servir «fièrement» le patronat. Mais lorsque la défiance et la colère des travailleurs vis-à-vis de sa politique s'exprimeront dans la rue, ses belles phrases creuses n'y suffiront plus.

• Petites retraites Pas d'inflation ? Mais ils ne font jamais les courses !

Après s'être engagé à ne pas geler les retraites de moins de 1 200 euros, somme que touche la moitié des 15 millions de retraités de ce pays, puis après avoir renoncé à les augmenter comme prévu au 1^{er} octobre, Valls a fini par annoncer deux mesurées ridicules qui ne changeront pas la vie des retraités concernés.

C'est prétendument en raison de la « très faible inflation » prévue pour 2014 que les petites retraites restent bloquées. Seul le minimum vieillesse augmentera de 8 euros, passant de 792 à 800 euros par mois. Et c'est pour « compenser l'effet négatif de l'inflation sur les petites retraites », que Valls accorde à la moitié des retraités de ce pays, ceux qui touchent moins de 1 200 euros par mois, une « prime exceptionnelle » de 40 euros qui tombera en janvier-février 2015.

Il est évidemment injuste de ne pas revaloriser les retraites. Il est en outre particulièrement choquant d'invoquer à l'appui la faible inflation. Le gouvernement, s'appuyant sur des indices concoctés par ses services, estime que l'inflation sera cette année de 0,5 %.

Mais dans quel monde vivent ces champions de la calculatrice ? Dans celui des salaires à cinq chiffres, des voitures de fonction, des hôtels de luxe et des grands restaurants.

Derrière le mot d'ordre « stopper la baisse du pouvoir d'achat » des retraités, les syndicats appellent à des manifestations dans de nombreuses villes du pays, mardi 30 septembre. C'est le moins que l'on puisse faire que de descendre dans la rue pour faire entendre la colère des retraités des classes populaires.

Vincent GELAS

• Plan du Medef pour l'emploi Ils en veulent toujours plus... Mais pourquoi s'arrêteraient-ils ?

« Comment relancer la dynamique de création d'emplois en France ». Telle est, annoncée le 15 septembre à la Une du journal patronal *Les Échos*, la dernière batterie de conseils prodigués par le Medef au gouvernement.

Le Medef avance un certain nombre de propositions et n'hésite pas à assortir chacune d'entre elles du nombre d'emplois qu'elle créerait.

Supprimer deux jours fériés chaque année fournirait 100 000 emplois. Instaurer un salaire inférieur au smic « pour les populations les plus éloignées de l'emploi » en apporterait entre 50 000 et 100 000 sur cinq ans. Remonter les seuils sociaux qui rendent obligatoires l'élection de délégués du personnel et les comités d'entreprise en créerait tout autant. Ouvrir les commerces le dimanche et tard le soir, voilà qui en procurerait des centaines de milliers. « En finir avec le principe d'une durée légale du travail » ne pourrait que bénéficier à l'emploi. Et il propose de mettre en place des contrats à durée indéterminée dont la fin serait déterminée... par l'aboutissement d'un projet, la réalisation d'une commande.

Au final, le Medef et son

patron Gattaz ont le culot d'annoncer ainsi la création de 690 000 à 1 290 000 emplois d'ici à cinq ans ! Outre que c'est bien peu comparé aux besoins, il s'agit là d'une véritable provocation en forme de mensonge.

Voilà maintenant des décennies qu'au prétexte de créations d'emplois, chaque gouvernement offre au patronat des baisses de cotisations sociales et des destructions des quelques protections



collectives dont bénéficient encore un peu les salariés. Et dans le même temps, le nombre de chômeurs n'a pas cessé de croître.

« Les patrons sentent chez Manuel Valls du bon sens, du pragmatisme et une détermination à faire des réformes »,

dit Gattaz le président du Medef. Alors il lui intime l'ordre « d'aller plus vite et plus fort ». « Notre modèle social a vécu », présage-t-il, certain d'avoir en ce gouvernement dit socialiste un appui sans faille du camp du patronat.

Sophie GARGAN

Gattaz donne une leçon de lutte de classe aux chefs syndicaux

Tous les dirigeants syndicaux ont réagi aux propositions patronales. Mailly, le leader de FO, s'est demandé « si c'était le 1^{er} avril ». Lepaon de la CGT s'est dit « stupéfait du culot du patronat ». Quant à Berger, de la CFDT, grand défenseur du « dialogue social », il se sent trahi et se demande s'il peut encore faire confiance au patronat !

La trahison n'est pas dans ce que dit et fait le Medef. La trahison, c'est de ne pas dire que la bourgeoisie mène la lutte de classe et qu'elle ne s'arrêtera que si les travailleurs l'y contraignent. La trahison est du côté de ces dirigeants des confédérations syndicales qui laissent croire aux travailleurs qu'il y aurait

quelque chose de favorable à attendre du patronat.

Pourquoi s'étonner des propositions du Medef ? Au patronat, il lui en faut toujours plus. Et dans une période de crise, ce « toujours plus » au patronat signifie forcément toujours moins pour les travailleurs.

Lila VERMER

• Le PS et la loi antiterroriste Un reniement de plus

Le projet de loi dite « anti-terroriste » présenté les 15 et 16 septembre devant les députés serait destiné, d'après le gouvernement, à répondre à une « menace djihadiste » de plus en plus grave. Pour justifier la procédure d'urgence adoptée pour faire voter ce texte, le ministre de l'Intérieur a évoqué, à la tribune de l'Assemblée, une forte augmentation du nombre de Français, notamment parmi les jeunes, ayant quitté la France pour aller se battre en Syrie.

Quelle qu'en soit l'ampleur, ce phénomène ne peut en aucune façon légitimer les mesures proposées par le gouvernement. Afin de « prévenir » les actions terroristes, les autorités pourront interdire toute sortie du territoire pendant six mois, renouvelables indéfiniment, avec éventuellement confiscation de ses papiers, à

toute personne pour laquelle il existerait des « raisons sérieuses » de penser qu'elle projette de « participer à des activités terroristes à l'étranger », l'administration étant seule juge. Autre nouveauté, un « délit d'entreprise terroriste individuelle » est défini. Enfin, le texte reconnaît à l'administration le droit de bloquer des sites Internet considérés comme faisant « l'apologie du terrorisme ». Le Syndicat de la magistrature dénonce un pouvoir accru accordé aux autorités administratives. Un avocat opposé à cette loi expliquait que « faute de preuves, de passage à l'acte, il est à craindre que les enquêteurs se focalisent sur une appartenance religieuse, une origine ou de simples paroles ».

Ce texte vient donc enrichir un arsenal répressif déjà bien garni par la droite. De ce point

de vue, il s'inscrit totalement dans la continuité de l'époque Sarkozy.

Les discussions autour de ce projet de loi viennent alimenter toute la propagande et la démagogie gouvernementale pour mettre en condition l'opinion publique afin de lui faire accepter l'intervention militaire

imminente en Irak derrière les États-Unis. Bien sûr, certains socialistes doivent expliquer pourquoi ils défendent aujourd'hui des mesures présentées comme « liberticides » sous Sarkozy. Cela ne semble pas poser de problèmes à ces experts en reniements.

Marc RÉMY

• Pauvre cloche

Les neuf Femen qui étaient poursuivies pour avoir dégradé une cloche de la cathédrale Notre-Dame en février 2013 ont été relaxées par le tribunal correctionnel de Paris. Les gardiens qui les avaient molestées en les faisant sortir manu militari de la cathédrale ont en revanche été condamnés à des amendes avec sursis de 250 à 500 euros chacun.

Le système judiciaire

aura-t-il finalement fait preuve d'un certain discernement en considérant qu'il est plus grave de taper sur des femmes que sur des cloches, comme l'a fort justement fait remarquer l'une des Femen ? Rien n'est moins sûr, car quelques heures après l'énoncé du verdict, le parquet – qui réclamait 1 500 euros d'amende contre chacune des Femen – a décidé de faire appel !

• Fête de l'Huma

Le PCF sert la soupe aux « frondeurs » du PS

Une nouvelle fois, les militants, les sympathisants du PCF et un nombreux public populaire étaient présents au traditionnel rendez-vous de la fête de l'Huma.

Étaient bien moins nombreux, mais médiatiquement omniprésents, tous ceux qui mettent à profit l'événement pour se faire ou se refaire une réputation de gauche, sans grand risque que, du côté de leurs collègues parlementaires, on prenne leur exhibition vraiment au sérieux. On a donc pu voir bien évidemment Mélenchon qui, pour attirer les caméras, avait convié l'ex-trader Jérôme Kerviel, l'ex-ministre écolo Duflot, et Placé, en souffrance d'un poste ministériel. Mais, surtout, les « frondeurs » de salon du PS.

Pour les frondeurs, la fête de l'Huma a été l'occasion de se démarquer à bon compte du gouvernement. S'ils ont eu la vedette, ils le doivent avant tout au choix des dirigeants du PCF, espérant trouver en eux un relais qui leur permettrait de relancer leur perspective d'alliance à gauche, boitillante depuis que Mélenchon a décidé de marquer plus nettement ses distances avec le Front de gauche.

Les militants et les sympathisants du PCF sont en effet de plus en plus nombreux à ne plus mettre leurs espoirs dans un Mélenchon, tant il est patent que l'ancien sénateur et

ministre socialiste est de moins en moins disposé à faire une place à ses alliés-concurrents du PCF. Certes, les frondeurs du PS ne valent pas mieux, mais ils arrivent opportunément pour aider à relancer la machine à fabriquer les illusions que la direction du PCF remet en marche chaque fois qu'il en a l'occasion.

Ce serait, explique la direction du PCF, une opportunité de « déplacer le curseur politique vers la gauche », en rupture avec la politique libérale de Hollande. Une telle hypothèse, en supposant même que les frondeurs épousent les visées affichées du PCF, n'est guère probable. D'autant qu'ils savent, par expérience, qu'il ne

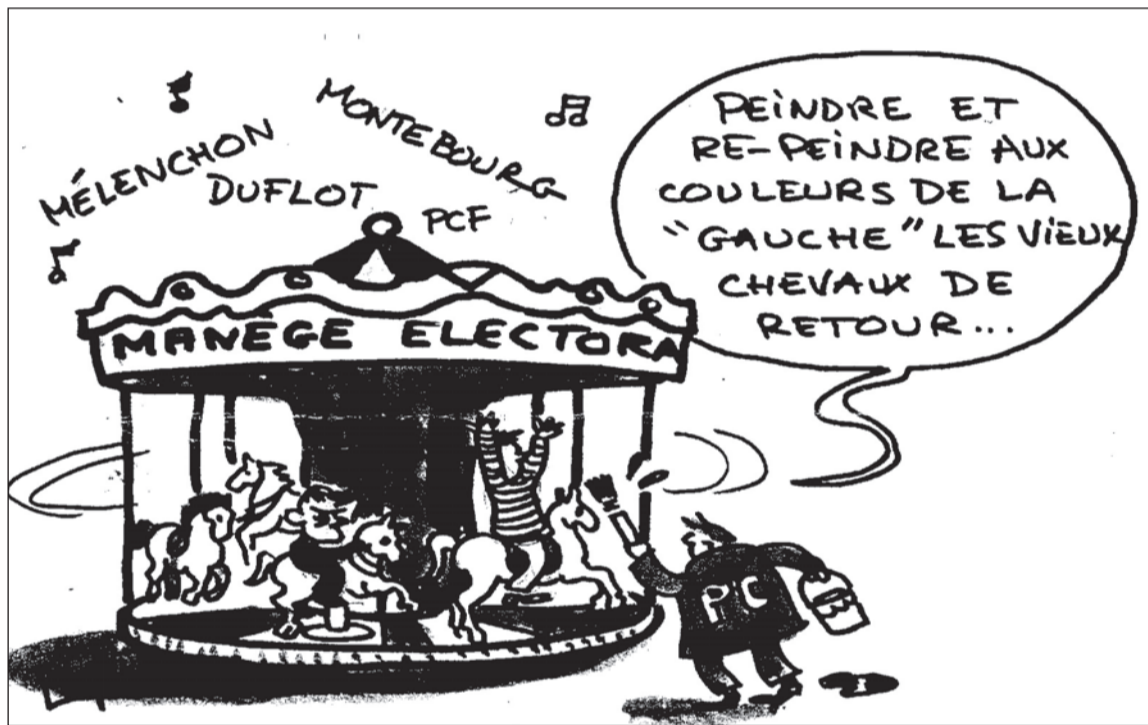
suffit pas de se dire de gauche et de tenir des propos contestataires pour mettre en place une politique fidèle aux promesses et aux discours. Sans même prendre comme exemple Hollande, pourfendeur de la finance avant qu'il soit élu, il y a bien d'autres personnalités, y compris au sein de la direction du PCF, qui se sont alignées une fois ministres. Sans les citer tous, qu'on se souvienne d'un Gayssot, qui mit en œuvre la privatisation d'Air France. La quasi-totalité des ministres issus du PCF ont abandonné leur parti, après avoir largement contribué à accroître les déceptions et les rancœurs au sein des milieux populaires.

« Déplacer le curseur

politique vers la gauche » relève de l'utopie. Ni Hollande ni le gouvernement n'en tiendraient compte, ni a fortiori le patronat, qui n'a cure du verdict des urnes, ou d'une décision de telle ou telle majorité parlementaire qui irait contre ses intérêts.

Il faudrait un rapport de force, des luttes, une conscience politique claire, une combativité du monde ouvrier. Rien ne se fera automatiquement. Cela nécessite que ceux qui militent sincèrement et réellement pour défendre les intérêts de la classe ouvrière et des classes populaires préparent concrètement, sur le terrain, ces luttes et en définissent les objectifs.

Jean SANDAY



• La gauche malade

Bilan des potions successives de l'Union de la gauche

Dans son discours de clôture de la fête de l'Huma, Patrick Le Hyarick s'est épanché sur « une gauche malade qui vient d'organiser la liquidation après-vente du discours du Bourget de la guerre à la finance ». Pour qui regarde avec lucidité la situation, c'est une évidence. Mais encore faut-il s'interroger sur les causes qui l'ont mise dans cet état, si l'on veut la remettre sur le bon pied.

Le mal remonte à loin. Dès 1972, si l'on considère la période où s'enclenche le déclin actuel, l'homme de droite Mitterrand, identifié comme tel à l'époque, signait avec les dirigeants du PCF un programme commun de gouvernement. Sa démarche visait, disait-il, à réduire l'influence électorale du PCF de 5 millions de suffrages à 3 millions. Pari gagné.

Mitterrand, élu président, nomma quatre ministres du PCF, expliquant en confidence à un politicien de droite qu'il avait « besoin des communistes ». « Je vais, ajoutait-il, les utiliser, je vais

continuer à les réduire. » Les dirigeants du PCF associés allaient aider le gouvernement socialiste à imposer, à partir de juin 1982, la politique de rigueur décidée. Ce fut par exemple le ministre PCF de la Santé, Jack Ralite, qui créa le forfait hospitalier.

Alors que Mitterrand avait promis qu'il ne permettrait plus aucune suppression d'emplois dans la sidérurgie, il y en eut 21 000 annoncées en mars 1984, sans que les ministres du PCF ne bronchent vraiment.

Ce ne fut qu'en juin 1984, alors qu'il perdait deux millions de voix par rapport à

l'élection européenne de 1979, que le PCF se décida à sortir du gouvernement.

En 1997, alors que les dirigeants du PCF répétaient à qui voulait les entendre qu'ils ne « referaient pas ce qui avait échoué », –c'est-à-dire une nouvelle participation gouvernementale, deux ministres PCF, Marie-George Buffet et Jean-Claude Gayssot, entraient dans le gouvernement Jospin. Ce gouvernement ne remit pas en cause les attaques antiouvrières de son prédécesseur de droite. Il décida de privatisations nouvelles et importantes, tandis que la flexibilité du travail était facilitée par les lois Aubry.

Jospin, sitôt en place, avait déclaré qu'il n'interviendrait pas pour empêcher les licenciements à l'usine Renault de Vilvorde, en Belgique, dont l'État français était pourtant

l'actionnaire majoritaire. La sanction tomba aux élections de 2002. Le candidat du PS chuta de 7 millions de voix (23,30 %) à 4,6 millions (16,18 %) et le score du PCF s'écroulait, lui, à 3 % des suffrages. Le Pen était qualifié pour le second tour.

Depuis plus de trente ans, cette politique d'union réapparaît sous des appellations variées. Non seulement elle constitue une impasse du point de vue des intérêts des travailleurs, mais elle a largement contribué à les déboussoler. Elle a également contribué à marginaliser le PCF.

Oui, cette gauche parlementaire est bien malade, mais les vieilles recettes des guérisseurs du PCF à son chevet ne sont pas les bonnes pour aider le monde du travail à se remettre.

J. S.

• Contrats de génération

Cadeau supplémentaire pour les entreprises

Le ministre du Travail François Rebsamen a annoncé lundi 15 septembre qu'il allait « aménager » le contrat de génération, en doublant la prime perçue par les entreprises qui embauchent un senior. Celle-ci passerait de 2 000 à 4 000 euros par an. Et, comme à chaque fois, ce nouveau cadeau fait aux entreprises est justifié par une prétendue lutte contre le chômage... avec les résultats que l'on sait.

Les contrats de génération ont été lancés en mars 2013, avec un double but : embaucher un jeune, tout en maintenant un senior en activité, qui lui transmettrait son expérience. Ils concernent à la fois les salariés de plus de 57 ans et les jeunes de moins de 26 ans qui sont embauchés en CDI, l'objectif affirmé étant de remplacer le senior lorsqu'il partira à la retraite. Les entreprises qui signent ce type de contrats bénéficient d'une aide financière pendant trois ans à raison de 4 000 euros par an, 2 000 pour l'embauche des jeunes et 2 000 pour le maintien des seniors dans l'entreprise. C'est ce dernier volet que Rebsamen propose de doubler, et même de l'étendre à toute embauche de senior, sans qu'il y ait de contrepartie en emplois de jeunes.

Les contrats de génération n'ont pas remporté un franc succès puisque seuls 29 000 ont été signés en dix-huit mois, alors que le gouvernement tablait sur 75 000 par an. Rien ne dit que l'augmentation de l'aide suscitera de nouvelles vocations parmi les patrons, essentiellement parce que, des emplois, il n'y en a pas. En attendant, les entreprises qui appliquent déjà ces contrats vont voir leur prime passer de 12 000 euros à 18 000 euros sur les trois ans de sa durée.

Marianne LAMIRAL

• Procès Xynthia

Les responsables ne sont pas tous dans le box des accusés

La tempête Xynthia a tué 53 personnes en février 2010, dont 29 à La Faute-sur-Mer, en Vendée. Un procès des responsabilités s'est ouvert, le 15 septembre, devant 700 personnes, dont 213 qui se sont portées parties civiles. Sont inculpés d'homicide involontaire l'ex-maire (UMP) de La Faute-sur-Mer; sa première adjointe, qui a signé des permis de construire irréguliers, sachant qu'ils se situaient en zone inondable; le fils de celle-ci, un agent immobilier qui a vendu des terrains dangereux ainsi devenus constructibles; un autre adjoint au maire, patron du bâtiment, dont les entreprises avaient construit la maison de victimes; et un cadre de l'ex-DDE (direction départementale de l'équipement).

Les faits rappelés au procès sont accablants. Le maire s'était opposé à l'instauration d'un plan de prévention des risques d'inondation et d'un plan d'organisation des secours. Ses adjoints, qui ont autorisé des constructions en zone inondable, ont des liens familiaux ou amicaux avec les promoteurs et agents immobiliers qui en ont tiré profit. Ces derniers ont vendu à des ménages souvent modestes, à des petits retraités, des maisons bas de gamme, construites dans des zones

situées sous le niveau de la mer, sans étage ni surélévation, ce qui les a transformées en pièges mortels quand les flots sont montés.

Les familles des victimes ont de quoi être révoltées et écœurées. Mais le cadre du procès est d'ores et déjà circonscrit. L'accusation se concentre sur la catastrophe à La Faute-sur-Mer, ce qui a pour effet de limiter les inculpations à des élus et entrepreneurs locaux, alors qu'ils sont pourtant loin d'être les seuls responsables. À



La pointe de L'Aiguillon-sur-Mer sous l'eau en 2010.

ERIC POILET

La Faute, les entrepreneurs ont construit en toute connaissance de cause dans une zone inondable. Mais dans d'autres lieux frappés par la tempête, comme en Charente-Maritime, où il y a eu douze morts et des centaines de sinistrés, les zones inondables n'avaient souvent même pas été définies, ni la hauteur des digues répertoriée en bien des endroits.

Autrement dit, alors que la météo avait en gros prévu la hauteur qu'atteindrait la mer, les services de l'État étaient incapables de savoir qu'à ce niveau d'eau telle digue serait submergée, et donc quelle zone il aurait fallu évacuer avant que la mer ne l'envahisse. Aucune étude n'avait été menée à ce sujet, et c'est cela aussi qui est criminel. Mais l'État était alors en train de se désengager de ce qui aurait dû être son rôle, notamment en démantelant les DDE et en sabrant dans leurs effectifs.

À La Faute-sur-Mer, la digue

submergée était la propriété de l'un des inculpés, agent immobilier. Comment l'État peut-il laisser la gestion d'un équipement, dont dépend la vie de dizaines de personnes, au bon vouloir d'un entrepreneur privé, tenté de faire des économies sur son entretien?

Depuis Xynthia, l'État a fait restaurer ou rehausser certaines digues, en priorité dans les zones où le terrain est le plus cher, comme l'île de Ré, car la loi privilégie les expropriations si leur coût est inférieur à celui d'une digue. Mais, dans une zone où le terrain est bon marché, la restauration de la digue nord-Charente-Maritime, qui doit compléter le dispositif de protection de la commune de Charron promise par la ministre Delphine Batho pour 2014, se fait toujours attendre. Une association de riverains envisage de porter plainte.

Leur inquiétude s'est

renforcée avec l'adoption, début 2014, de la loi Mapam (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles). Elle désengage l'État et transférera aux communes et communautés d'agglomération la gestion des digues, leur entretien et la prévention des inondations au 1^{er} janvier 2016, ne prévoyant qu'une taxe locale plafonnée à 40 euros par habitant pour financer le tout.

C'est à la fois un racket, pour des populations déjà victimes, et un montant dérisoire pour faire face à l'entretien des digues, sans parler de leur construction si, par exemple, la digue nord n'est pas réalisée par l'État d'ici à 2016.

Non seulement le procès ne met pas en cause les responsabilités au sommet de l'État, mais les politiques mises en œuvre pourraient bien être responsables de nouvelles catastrophes.

David LOUVOIS

• Hygiène dentaire

L'État économise sur la santé des enfants

Les fonds attribués par l'État au programme de prévention et d'éducation à l'hygiène dentaire « M'T dents » sont supprimés pour trois ans. C'est ce qui ressort de la convention d'objectifs et de gestion conclue entre l'État et la Caisse nationale d'assurance maladie pour la période 2014-2017.

Créé en 2007, M'T dents organisait jusqu'à présent des interventions auprès de

250 000 écoliers, qui permettaient de sensibiliser enfants, parents et enseignants aux bonnes pratiques d'hygiène bucco-dentaire. Associées à des visites gratuites chez les dentistes, ces actions de prévention ont fait baisser de manière spectaculaire le nombre de caries des enfants. Si les visites gratuites chez le dentiste ne sont pour l'heure pas touchées par ces économies, les interventions

en classe ne concerneront plus que 20 000 enfants dans les zones d'éducation prioritaires, soit une dizaine de classes par département.

D'après une enquête de l'IFOP de 2013, une personne sur trois renonce aux soins dentaires pour des raisons financières. La mesure qui vient d'être prise ne pourra qu'augmenter ce nombre.

Nadia CANTALE

• Permis de conduire

Grève des inspecteurs contre la réforme

Les inspecteurs du permis de conduire ont fait grève lundi 15 septembre. Leur mouvement a été bien suivi puisque 65 % d'entre eux y ont participé et huit mille examens de code ou de conduite ont dû être annulés.

Après la grève de juin dernier, il s'agissait de protester une nouvelle fois contre la réforme du permis de conduire. Faute d'inspecteurs en nombre suffisant, le gouvernement a confié la surveillance des examens du code à des retraités de la police et de la gendarmerie, en attendant de la donner à un prestataire en juillet 2015. Les inspecteurs

protestent contre cette privatisation, que le gouvernement présente comme le moyen de remédier à la pénurie d'effectifs.

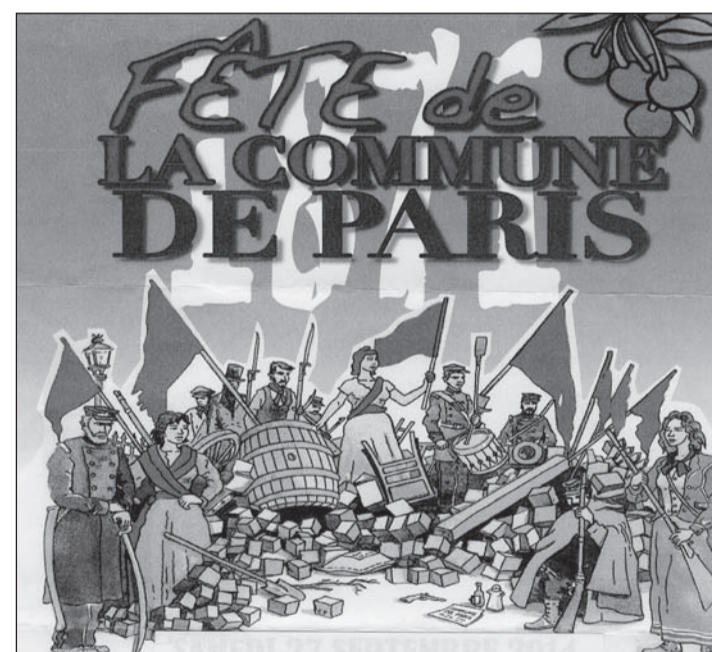
Ce serait aussi, selon lui, le moyen de réduire le temps d'attente avant de passer le permis ou de le repasser quand on a échoué. En 2013 en effet, avant de pouvoir se représenter, 40 % des candidats ont dû attendre en moyenne plus de trois mois et dépenser encore plusieurs centaines d'euros pour continuer à prendre des leçons. À l'entendre, il ne souhaiterait qu'épargner des dépenses de temps et d'argent aux candidats,

qui investissent souvent 1 500 à 2 000 euros dans un diplôme de plus en plus indispensable, en particulier pour obtenir un emploi.

Mais si le gouvernement se souciait vraiment de rendre le permis abordable, il commencerait par réduire les délais en embauchant davantage d'inspecteurs et, surtout, il considérerait l'apprentissage du code et de la conduite comme un service public, indispensable, qui devrait être gratuit et intégré à l'enseignement.

Sylvie MARÉCHAL

Fête des Amis de la Commune de Paris



Samedi 27 septembre, les Amis de la Commune de Paris commémoreront celle-ci par leur traditionnelle fête annuelle.

Elle aura lieu de 14 heures à 20 heures place de la Commune-de-Paris, à l'angle des rues de la Butte-aux-Cailles et de l'Espérance, 46, rue des

Cinq-Diamants, à Paris 13e.

Au programme, Nag'Air (chants de La Commune), Riton-la-Manivelle, une allocution des Amis et amis de la Commune, du théâtre avec « Le Rendez-Vous du 18 mars », ainsi que Nathalie Milon, et Gheolghé Giumasu et Jacky Feydi.

Pour en savoir plus : Tél. : 01 45 81 60 54
amis@commune1871.org – www.commune1871.org

• La guerre de 1914-1918 Septembre 1914

Les premiers « fusillés pour l'exemple », victimes d'une justice militaire d'exception

Entre 1914 et 1918, au moins 650 soldats français devaient mourir sous les balles de pelotons d'exécution, condamnés pour la plupart par des conseils de guerre constitués dans leurs propres régiments. Cette « justice » sommaire, visant à imposer l'obéissance totale aux soldats envoyés à la mort, fut instaurée dès le début du conflit. Septembre et octobre 1914 entraînèrent à eux seuls l'exécution de plus de 160 soldats.

En août 1914, les soldats mobilisés étaient partis au front avec l'espoir que la guerre serait courte, conviction répandue par l'état-major qui avait pour tactique l'offensive à outrance. Cependant l'armée allemande enfonça les lignes françaises, provoquant la déroute. Mi-septembre, la bataille de la Marne arrêta l'avancée allemande et, de part et d'autre, les soldats s'enterrèrent alors dans les tranchées, qui allaient tracer une ligne de front quasiment immobile jusqu'en 1918. Mais déjà, entre le 6 août et le 13 septembre 1914, les combats avaient fait 100 000 morts côté français, et deux fois plus de blessés, disparus et prisonniers.

La discipline, force principale des armées

Le 2 août, la loi décrétant l'état de siège transféra les pouvoirs de police à l'armée. Les premiers condamnés à mort, au mois d'août, outre des Allemands arrêtés, furent des civils accusés d'espionnage.

Le règlement militaire exigeait « que les ordres soient exécutés littéralement sans hésitations ni murmures ». Mais la discipline fut mise à mal par la retraite désordonnée des armées devant la violence des combats. Des colonnes d'hommes fuyaient, certains s'arrêtant, épuisés, d'autres jetant leur équipement ou partant seuls à la recherche de vivres et de boisson. Les généraux, comme l'écrivit l'un d'eux, estimèrent

alors que ces soldats étaient « des gens sur lesquels la discipline n'a pas imprimé une assez forte empreinte ». Joffre, chef d'état-major de l'armée française, autorisa le commandement à prendre « toutes les mesures qu'il jugerait nécessaires », s'engageant à le « couvrir ».

Pendant toute la guerre, les officiers supérieurs eurent recours à des exécutions sommaires, impossibles à comptabiliser. Le 23 septembre, un général rapportait après la débâcle d'un bataillon : « J'ai tué de ma main douze fuyards. » Les sanctions disciplinaires s'apparentaient parfois aussi à des condamnations à mort. Le général Pétain, en janvier 1915, voulut faire fusiller 25 soldats qui s'étaient mutilés en se tirant une balle dans la main ; il trouva finalement plus simple, en guise de sanction, de les faire lier et jeter pour la nuit au plus près des tranchées adverses.

La mise en place de conseils de guerre spéciaux

Une loi vint appuyer les généraux, en établissant une procédure judiciaire simplifiée par rapport aux conseils de guerre existants. On décréta le 6 septembre la création des conseils de guerre spéciaux : les soldats inculpés seraient jugés, sans délai ni instruction préalable, par trois officiers désignés dans leurs unités par les autorités militaires, sans possibilité de recours ni de pourvoi en



Un peloton d'exécution au début de la guerre.

cassation. Les condamnations à mort seraient aussitôt exécutoires. Seuls les juges auraient le pouvoir de demander que la mort soit commuée en une autre peine par grâce présidentielle. Le droit de recours fut également supprimé pour les conseils de guerre ordinaires.

Il s'agissait d'inspirer la terreur par des exemples rapides, d'opposer à la possibilité d'une mort au combat la certitude de l'exécution en cas de désobéissance ou de défaillance.

L'ex-socialiste Millerand, ministre de la Guerre à partir du 26 août, alla au-devant de tous les désirs de l'état-major. Il commanda que les condamnations à mort soient exécutées sans même en référer préalablement au ministère, et qu'on n'en appelle qu'exceptionnellement à la grâce présidentielle.

Les fusillés, des soldats comme les autres

Le principal motif de condamnation à mort fut l'abandon de poste en présence de l'ennemi. On punit des soldats ayant reculé devant la mitraille et le déluge d'artillerie, non parce qu'ils étaient des exceptions, mais au contraire parce que tous les soldats étaient tentés de faire comme eux.

Certains étaient pris sur le fait, d'autres au hasard, tel ce soldat qui, ayant perdu son régiment, le cherchait et eut « la malchance de se foutre dans les mains du général de division ».

Les autres motifs furent surtout des refus d'obéir, des voies de fait contre des supérieurs, plus rarement des incitations à capituler ou des instigations à la révolte.

Certains choisirent même, pour échapper à la mort, de se rendre à l'ennemi. L'état-major s'inquiéta de ces désertions. Un général décréta que des soldats qui avaient été faits prisonniers sans avoir été blessés, seraient

déférés aux conseils de guerre après la fin des hostilités.

L'essentiel n'était pas que les condamnés soient réellement coupables ou non, aux yeux de la justice militaire. Ils étaient fusillés, suivant le rituel établi, par des soldats de leur propre régiment et devant celui-ci, au besoin après avoir été dégradés, dans tous les cas stigmatisés comme des lâches et des traîtres aux yeux de tous. Loin de renforcer un discours patriotique qui ne convainquait plus les soldats, ce rituel provoqua bien souvent leur dégoût. Beaucoup finissaient par penser, comme ce soldat en juin 1915 : « Nous souffrons pour les intérêts d'une bande de jouisseurs », « on s'ingénie à nous faire sentir que nous ne sommes rien, que de la bouillie à abus. »

La fin des conseils de guerre spéciaux, mais pas de la guerre

Le mois d'octobre 1914 fut le plus sévère, avec plus de 100 exécutions. En 1915, il y eut encore 500 condamnations à mort, dont 300 suivies d'effet. Cependant les conseils de guerre spéciaux se heurtèrent peu à peu à la réprobation des soldats et de l'opinion, et aux réticences des médecins chargés de se prononcer sur les mutilations volontaires, voire d'officiers désignés comme juges dans

leur régiment, connaissant la réalité du terrain et répugnant à envoyer leurs soldats au peloton. Contre l'avis de Joffre, le Parlement vota finalement, en avril 1916, la suppression des conseils de guerre spéciaux et rétablit les procédures de recours pour les autres.

Toutefois ceux-ci furent de nouveau suspendus en juin 1917, à la demande de Pétain, lorsqu'une vague de mutineries entraîna des dizaines de milliers de soldats. Les conseils de guerre prononcèrent alors 600 condamnations à mort en cinq semaines, dont une trentaine furent exécutées.

Ainsi la guerre impérialiste, déclenchée par le choc des intérêts entre capitalistes des divers États, ne donna pas seulement pendant quatre ans aux généraux le pouvoir d'envoyer à la mort des centaines de milliers d'hommes. Pour leur permettre d'accomplir cette barbarie, il fallut y ajouter celle d'une « justice » visant à obliger les sacrifiés à marcher aveuglément à l'abattoir, le revolver sur la tempe.

Le meurtre des « fusillés pour l'exemple » s'ajoute à la liste des crimes de la bourgeoisie capitaliste, dans une guerre où les véritables ennemis des soldats n'étaient pas de l'autre côté des tranchées, mais dans leur propre camp.

Pierre MERLET

Les fusillés dans les autres armées en guerre

Lors de la Première Guerre mondiale, les conseils de guerre des différents pays belligérants ont presque tous prononcé des sentences de mort. Il y aurait eu près de 750 fusillés dans l'armée italienne, 330 dans l'armée anglaise, 48 Allemands et 25 Canadiens, selon des

chiffres officiels, à considérer comme des minima. Les nombreuses exécutions dans l'armée russe ne sont pas comptabilisées, et l'armée américaine en reconnaît onze seulement. Seule l'Australie n'aurait pas eu recours à la peine de mort contre ses propres soldats.



Félix Baudy fut fusillé pour l'exemple, suite au refus collectif de sa compagnie de monter à l'assaut.

• Contre les migrants

L'Europe des barbelés

Le 11 septembre, près de 500 migrants qui tentaient de traverser la Méditerranée pour atteindre l'Europe se sont noyés au large de Malte. Selon le témoignage de deux survivants, ce sont les passeurs qui ont coulé leur bateau, devant le refus de leurs passagers d'embarquer sur un nouveau bateau, plus petit. Un bilan meurtrier qui s'ajoute à beaucoup d'autres qui, moins spectaculaires, ne font plus la une des journaux.

Selon le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, plus de 2 200 personnes se sont noyées en tentant de franchir la Méditerranée depuis juin. Depuis le 1^{er} janvier, 130 000 personnes sont arrivées en Europe par la mer, soit déjà plus de deux fois plus que pendant toute l'année 2013. Au cours du seul week-end des 13 et 14 septembre, la marine espagnole rapporte en avoir secouru 2 380.

Face à cette situation explosive, tout ce que le gouvernement français propose, lui qui s'honore de procéder à plus d'expulsions d'étrangers que le gouvernement Sarkozy, c'est un « plan de renforcement des frontières extérieures de l'Union ». C'est le message que le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve est allé porter à Berlin, Londres, Rome, Barcelone et Bruxelles à la fin du mois d'août.

C'est absurde, et c'est criminel. La preuve est faite que les barrières, les hauts murs et les barbelés érigés aux frontières extérieures de l'Europe comme à l'intérieur de ses frontières, les arrestations, les centres de rétention, la multiplication des expulsions sont impuissants à enrayer les mouvements des populations prêtes à risquer leur vie pour fuir les persécutions, les guerres, la misère et le chômage, tous ces fléaux grâce auxquels les intérêts impérialistes prospèrent.

Jean-Jacques LAMY

• Écosse

Mécontentement social et illusions nationalistes

À en croire les sondages d'opinion, le référendum du 18 septembre sur l'indépendance de l'Écosse s'annonce serré. Non pas qu'il ait l'enjeu que les politiciens de tous bords lui prêtent car, quoi qu'en dise le camp du « oui », indépendante ou non, la petite Écosse et ses 5,3 millions d'habitants resteront à la merci du capital britannique et de ses politiciens.

Depuis la constitution du Royaume-Uni avec l'Angleterre et l'Irlande, en 1707, après la révolution bourgeoise anglaise, l'Écosse est devenue partie intégrante d'une entité économique dont le centre est à Londres. Plus des trois quarts de son activité économique dépendent de l'Angleterre, avec, par importance décroissante : la production de pétrole en mer du Nord ; les services financiers (les banques RBS et Lloyds et le fonds de placement Standard Life, qui comptent parmi les huit plus grosses institutions financières britanniques, ont leurs sièges en Écosse mais l'essentiel de leurs opérations est à la City de Londres) ; et la métallurgie navale (les groupes Weir et Babcock, qui sont des sous-traitants de la marine britannique).

Qui paiera l'addition ?

Tout cela n'empêche pas les nationalistes écossais de prétendre qu'une fois indépendante, l'Écosse aurait un PIB par habitant comparable à la Suisse. L'avenir de l'Écosse serait ainsi de devenir une sorte de Koweït à l'europpéenne, grâce à son pétrole, tant qu'elle en a !

Depuis qu'il a pris la tête des institutions écossaises, en 2007, le Parti nationaliste écossais (SNP) a utilisé la relative liberté de manœuvre que lui donnait l'autonomie régionale pour donner plus de crédibilité à la perspective d'une Écosse indépendante, par des mesures populaires pas trop coûteuses à court terme. C'est ainsi que les médicaments sont gratuits en

Écosse, comme c'est aussi le cas au Pays de Galles et en Irlande du Nord (alors qu'il en coûte 10 euros par médicament prescrit à la plupart des Anglais). Les soins à domicile pour les personnes âgées et handicapées sont aussi gratuits en Écosse, mais pas en Angleterre, et le SNP a refusé d'introduire les frais de scolarité universitaires exorbitants imposés aux étudiants en Angleterre (7 500 euros par an au minimum). En même temps, le SNP s'est abstenu d'appliquer nombre des mesures de privatisation adoptées en Angleterre dans la santé et l'éducation.

L'objectif du SNP est aussi de faire de l'Écosse un pôle d'attraction pour les investisseurs étrangers. Son programme prévoit par exemple de supprimer les taxes aéroportuaires (avec le soutien enthousiaste des compagnies aériennes) et de réduire l'impôt sur les bénéfices à 17% (contre 20% l'an prochain en Angleterre), ce qui lui a valu les louanges d'une partie des milieux d'affaires. En même temps, le SNP propose de construire un appareil d'État complet, où les fonctions assurées par Londres le seraient par des institutions écossaises, avec sa propre armée et même sa place à l'OTAN. Il faudra bien que quelqu'un paie l'addition et, comme ce ne seront pas les patrons, c'est à la population laborieuse que le SNP la présentera.

Un vote de défiance

Il est difficile de dire à quel point l'électorat populaire



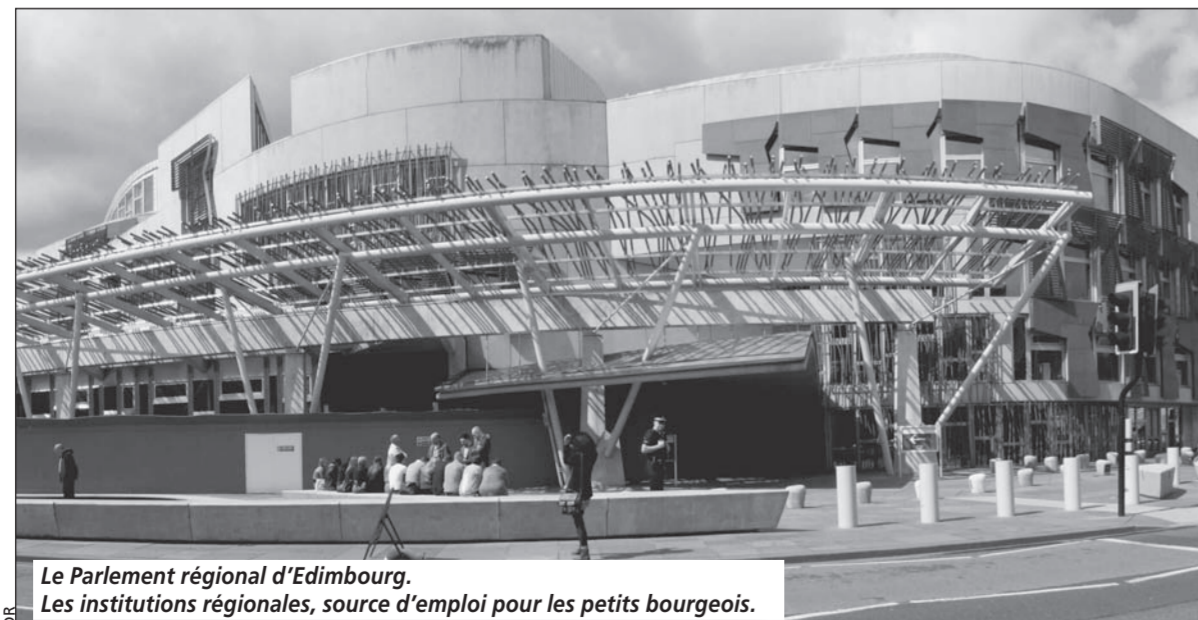
Un partisan du « Oui » au référendum écossais.

écossais est séduit par les mirages des marchands d'illusions nationalistes. Mais ce qui est certain, c'est qu'il a des comptes à régler avec les institutions britanniques et les trois grands partis qui les incarnent, – Travailleurs, Conservateurs et Libéraux-Démocrates. Bien qu'ayant régulièrement élu une majorité écrasante de députés travaillistes au Parlement de Londres (les Conservateurs n'ont qu'un seul élu en Écosse aujourd'hui), cet électoral a été gouverné par des régimes conservateurs pendant deux des trois dernières décennies et s'est vu imposer la politique antiouvrière menée par Londres depuis le début de la crise.

Or, dans ce référendum, ces trois grands partis ont fait cause commune contre l'indépendance. Le fait qu'ils aient agité la menace de toutes sortes de cataclysmes si le « oui » l'emportait semble s'être retourné contre eux et avoir contribué à mobiliser l'opinion populaire au point

de neutraliser que les trois grands partis ont assorti leur campagne pour le « non » de promesses sur un élargissement du pouvoir des institutions régionales. Néanmoins, il n'est pas impossible que le « oui » l'emporte, malgré l'aberration que constituerait la formation d'un État de plus dans une Europe déjà trop morcelée – en particulier pour la population laborieuse, écossaise comme britannique, qui se trouvera divisée par une frontière de plus. Cela dit, cette indépendance, si elle se réalise, ne se fera pas sans un processus de marchandage destiné à préserver les intérêts du grand capital et de l'État britannique, processus dont on prévoit qu'il se poursuivra jusqu'en 2016 au moins, c'est-à-dire après les prochaines élections au Parlement de Londres. D'ici là, bien des événements peuvent se produire.

François ROULEAU



Le Parlement régional d'Édimbourg. Les institutions régionales, source d'emploi pour les petits bourgeois.

• Brésil

Récession économique et campagne présidentielle

À en croire les chiffres donnés par l'Institut national de statistique, la crise mondiale atteint désormais le Brésil, jusqu'ici largement épargné. Alors que la croissance était encore de 7,5% en 2010, elle était tombée à 1% en 2012. Cette année, ce serait la récession. Le produit intérieur brut aurait reculé de 0,2% au premier trimestre, et de 0,6% au second. L'investissement s'effondre, le secteur industriel est en repli, tout comme la construction et les services.

Parallèlement, l'inflation reprend, pénalisant les salariés, et les licenciements se multiplient. 100 000 postes de travail seraient supprimés cette année à Sao Paulo. Après les élections générales du 5 octobre prochain, où seront élus président et vice-président, gouverneurs des États, sénateurs, députés fédéraux et d'État, il est prévu une série d'augmentations, en particulier de l'essence et de l'électricité, ainsi que des réductions des dépenses publiques, toutes choses qui ne peuvent qu'aggraver la situation des couches populaires.

Ces signes de crise n'arrangent pas les affaires de la présidente Dilma Rousseff, du Parti des travailleurs (PT), en campagne pour sa réélection. Massivement critiquée lors des grandes manifestations de juin 2013, elle a bénéficié du déroulement sans accroc majeurs de la Coupe du monde de football en juillet. Sa popularité est cependant loin des records du début

de sa présidence. Dilma Rousseff doit donc à tout prix défendre son bilan. Elle affirme contre toute évidence que l'économie du pays se porte bien, que la reprise est là. Son ministre de l'Économie assure que, « s'il y avait une récession, elle est déjà passée », et il explique que la baisse momentanée du PIB est due à la sécheresse et aux jours de congés qui ont accompagné la Coupe du monde. Son concurrent de droite, Aécio Neves, centre naturellement sa campagne sur l'échec économique de l'actuel gouvernement, dénonçant « une récession économique et une inflation hors de contrôle ».

Un autre danger vient d'apparaître pour la présidente, avec la candidature de Marina Silva. Celle-ci n'était que seconde dans le « ticket » d'Eduardo Campos, candidat du Parti socialiste brésilien, un parti allié au PT qui contrôle trois États du Nordeste. Mais Campos est mort le 13 août dans un accident

d'avion et elle a pris son relais.

Marina Silva a commencé à militer en Amazonie aux côtés de Chico Mendes, pour la défense des seringueiros, les cueilleurs de caoutchouc. Elle s'est vite lancée dans une carrière politique, au PT d'abord. Elle fut sénatrice de l'État amazonien de l'Acre, puis ministre de l'Environnement de Lula pendant cinq ans. Tout en gardant son discours écologiste, elle a accepté la libéralisation des OGM par Lula et un nouveau Code forestier qui facilite la déforestation de l'Amazonie par les grands groupes privés.

En 2008, parce que Lula lui refusait la direction de l'agence Amazone développement durable, elle a quitté le gouvernement. En 2009, elle a quitté le PT et a adhéré au Parti vert, juste à temps pour pouvoir être sa candidate à la présidentielle de 2010 (au Brésil, on ne peut plus changer de parti un an avant les



La présidente sortante, Dilma Rousseff et Marina Silva, la candidate du Parti socialiste brésilien.

élections). Elle a alors obtenu 20 millions de voix (soit 19%), derrière Dilma et le candidat de droite. En 2013, elle a tenté de créer un nouveau parti, le Réseau développement durable, mais, ne réussissant pas à réunir les signatures nécessaires, elle a adhéré au PSB, un an tout juste avant l'élection.

Cette écologiste a donc sur-tout les dents longues. Elle est par ailleurs membre de l'Assemblée de Dieu, une des principales sectes évangéliques du Brésil, réactionnaire sur les questions de société, en particulier opposée à l'avortement. Un accident d'avion providentiel a fait d'elle à nouveau une

candidate à la présidence. Elle affirme qu'elle n'est « ni de droite ni de gauche ». Les sondages la donnent aujourd'hui ex-aequo avec Dilma dès le premier tour.

Telle est donc la candidate qui pourrait profiter du discrédit de Dilma Rousseff pour apparaître comme une alternative. Les travailleurs et les couches populaires n'ont évidemment rien à en attendre, pas plus que du maintien au pouvoir de l'actuelle présidente. Heureusement, ils ont montré récemment qu'ils étaient prêts à descendre dans la rue pour défendre directement leurs intérêts. C'est bien la voie à prendre.

Vincent GELAS

• États-Unis

Ferguson : faire reculer les vautours

Article paru dans Spark, du 15 septembre 2014, bimensuel édité par l'organisation trotskyste américaine du même nom.

La colère et les protestations contre le meurtre du jeune Noir américain Michael Brown par la police à Ferguson (Missouri) ne faiblissent pas, ce qui a incité le conseil municipal de la ville à réduire les amendes qui écrasaient nombre d'habitants, parmi les 21 135 que compte la ville. Le conseil a proposé une amnistie limitée à ceux qui doivent des sommes importantes à la commune.

Les responsables de Ferguson en étaient venus à dépendre de plus en plus des amendes pour le fonctionnement de la ville. Environ 20% du budget municipal de 12 millions de dollars viennent des amendes, ce qui en fait la deuxième ressource de la commune. Pour augmenter cette recette

autant que possible, les autorités avaient encouragé la police à verbaliser autant que possible, en fait à saigner les travailleurs et les pauvres.

Des reportages ont montré comment la ville a adopté de plus en plus d'arrêts qui donnent aux policiers le pouvoir d'arrêter et de verbaliser les gens sous n'importe quel prétexte. La police met régulièrement des amendes aux passants pour avoir traversé hors des passages piétons. Un arrêté permet même de mettre des amendes aux jeunes qui portent des pantalons baggy (amples). Et il est notoire que les policiers arrêtent toute vieille voiture, juste pour trouver quelque chose à verbaliser.

C'est en partie cette situation qui a conduit au meurtre de Michael Brown. Une grande partie de la population de Ferguson, déjà appauvrie, n'est pas en mesure de payer ces amendes. Mais

ne pas payer une amende donne aux tribunaux une excuse pour multiplier le montant originel de l'amende, avec des suppléments et des amendes s'ajoutant les unes aux autres, et pour émettre des mandats d'arrêt pour défaut de comparution au tribunal. Cela est devenu si courant qu'en moyenne le tribunal de Ferguson a émis trois mandats d'arrêt par foyer.

Qui dit mandat d'arrêt dit possibilité d'emprisonnement.

Et, parce que la plupart des autres villes de la région font la même chose, des gens ordinaires peuvent avoir des mandats d'arrêt dans plusieurs endroits. Donc, une fois qu'ils sont arrêtés, ils font des peines non seulement dans une prison, mais dans plusieurs, étant transférés d'une prison à l'autre, etc.

Autrement dit, des gens ordinaires, qui essaient seulement d'aller au travail ou au magasin,

sont traités comme des criminels, entraînant souvent toute leur famille.

En protestant contre le meurtre de Michael Brown, les habitants de Ferguson ont braqué les projecteurs sur cette pratique sordide. À des degrés divers, dans tout le pays, les municipalités réduisent les impôts sur les sociétés et cherchent à les compenser par des tarifs et des amendes oppressifs, qui visent la classe ouvrière et les pauvres.

Les inégalités toujours plus criantes

La banque centrale américaine (FED) a publié, comme tous les trois ans, un rapport sur les revenus et patrimoines aux États-Unis.

Il en ressort qu'entre 2010 et 2013 les revenus des 10% des ménages les plus riches ont augmenté de 10% ; tandis que ceux des 20% les plus modestes ont chuté de 8%.

Si aux revenus on ajoute le patrimoine, les chiffres disent la même chose, puisque la bourgeoisie américaine (les 3% les plus riches), qui concentrait déjà 44,8% de la richesse globale en 1989, en détient à présent 54,4% ; pendant que 90% de la population n'a plus à sa disposition que 24,7% de cette richesse, contre 33,2% en 1989.

La FED, dont la politique économique favorise largement les capitalistes, est obligée de constater une tendance « qui correspond à un accroissement de la concentration des revenus durant cette période ». Si c'est elle qui le dit...

L. D.

• Gaza

L'impossible reconstruction

Le cessez-le-feu illimité conclu fin août entre Israël et le Hamas prévoyait la réouverture des points de passage vers la bande de Gaza, pour permettre l'acheminement d'aides humanitaires et de matériaux de construction. Mais, trois semaines après, les camions contenant du ciment, du gravier ou de l'acier sont toujours bloqués par les forces israéliennes, sous prétexte que ces matériaux pourraient servir à creuser de nouveaux tunnels ou construire des installations à vocation militaire.

Les besoins des Gazaouis en matériaux de construction sont pourtant considérables. Selon le ministère du Logement de Gaza, 9 800 logements ont été entièrement détruits, 8 000 autres ont été rendus inhabitables par les bombardements de l'armée israélienne. De nombreuses écoles gérées par l'ONU accueillent toujours 65 000 réfugiés, des milliers d'autres ont trouvé refuge chez des proches.

Cet hébergement d'urgence complique la situation des écoliers de Gaza, qui viennent de faire leur rentrée scolaire. Avant les bombardements de cet été, il manquait déjà 259 écoles, du fait de la pénurie en matériaux de construction soumis au blocus depuis 2006. Depuis, les bombardements ont endommagé 207 écoles, dont 26 ont été complètement détruites.

Le blocus sur les matériaux de construction empêche aussi



la reconstruction de l'unique centrale électrique de Gaza qui, entre autres, fournissait les Gazaouis en eau potable. Plus généralement, le réseau d'acheminement de l'eau a été fortement endommagé, voire totalement détruit dans certaines zones. De plus en plus d'habitants de Gaza en sont donc réduits à creuser des puits, en tout cas ceux qui en ont les moyens, car de tels travaux coûtent plus de 2 000 euros,

un prix inaccessible pour bien des Gazaouis. Ils n'ont pas pour autant accès à une eau potable, et doivent se contenter d'utiliser cette eau pour faire la cuisine ou se laver. Dans cette bande de 400 km² habitée par 1 800 000 personnes, les nappes souterraines fournissent une eau légèrement salée et polluée par les nitrates, ce qui entraîne de graves troubles rénaux chez ceux qui la boivent.

Logement, électricité, eau

potable, scolarisation des enfants... autant de besoins élémentaires qui ne sont pas satisfaits. L'une des principales revendications des Gazaouis était la fin du blocus qui les enferme, les étouffe, les prive de tout. Cette revendication n'est pas satisfaite, mais devra l'être pour qu'à Gaza la population cesse de vivre dans une prison à ciel ouvert.

Valérie FONTAINE

• Israël

Des militaires contre la guerre

Alors qu'au lendemain de l'opération *Bordure protectrice* les habitants de la bande de Gaza en sont réduits à vivre au milieu des ruines et des cimetières, 43 soldats et officiers de réserve de l'armée israélienne ont dénoncé la politique de leur pays à l'encontre de la population palestinienne, dans une lettre ouverte au Premier ministre et au chef d'état-major.

Ayant servi dans une unité d'élite du renseignement militaire, chargée en particulier d'espionner la population palestinienne, ceux qu'on appelle là-bas les « refuzniks » formulent des critiques s'en prenant à toute la politique israélienne dans les territoires occupés et à Gaza. Ils dénoncent ouvertement le régime militaire imposé à des millions de Palestiniens, le vol de terres par les colons israéliens, la punition collective des habitants de Gaza, l'élévation du mur de séparation entre Israël et les territoires de plus en plus réduits laissés aux populations palestiniennes, les entraves mises volontairement à leur développement économique.

Ces réservistes ne se contentent pas de lancer un cri d'indignation au nom d'un devoir moral qui, comme le dit l'un d'entre eux, « nous empêche tous de dormir la nuit ». Ils affirment qu'ils refuseront désormais de servir dans l'armée, appellent tous les réservistes, les soldats et les civils israéliens à refuser de prendre part aux exactions de l'État à l'encontre des Palestiniens, les invitent à dénoncer les injustices et à participer à des

actions pour y mettre fin.

En brisant le silence, ces jeunes femmes et hommes ne prennent pas seulement le risque de compromettre leur carrière personnelle, mais encourent des peines de prison. Cette dénonciation collective et publique a

d'autant plus de valeur qu'elle a lieu au lendemain de l'agression israélienne contre la population de Gaza.

Ce refus de se soumettre aux autorités militaires qui transforment périodiquement la jeunesse israélienne en assassins est un encouragement pour tous ceux qui, en Israël, ne supportent plus d'être les complices d'une politique d'oppression permanente à l'encontre de leurs voisins palestiniens. Certains des 43 signataires ont expliqué clairement que « la seule mission

de notre unité dans les territoires occupés n'est pas la défense du pays, mais le contrôle d'un autre peuple ». L'un d'eux a ainsi raconté sa participation à des assassinats ciblés, sa responsabilité y compris dans la disparition d'un enfant éliminé par erreur.

Bien d'autres en Israël, même s'ils n'ont pas toujours réussi à se mobiliser contre l'agression militaire de Gaza, ni à rejoindre les manifestations d'opposants à la guerre à Tel-Aviv, ont dénoncé autour d'eux, ou dans des associations de défense des droits de

l'homme, les exactions de l'armée israélienne, le pilonnage de quartiers entiers, d'écoles abritant des enfants ou des réfugiés.

Derrière l'unité nationaliste et guerrière dont se félicitent les dirigeants israéliens, il existe là-bas des hommes et des femmes qui disent non. « Un peuple qui en opprime un autre n'est pas un peuple libre. » Si en Israël certains, même très minoritaires, en ont aujourd'hui conscience, ce ne peut être qu'un gage positif pour l'avenir.

Gilles BOTI

• Ébola

L'épidémie s'étend

L'épidémie du virus Ébola en Afrique de l'Ouest continue à faire son lot de victimes. L'OMS comptabilise maintenant plus de 2 400 morts et en pronostique des dizaines de milliers à venir.

À Monrovia, capitale du Liberia, la contagion s'est répandue y compris dans les hôpitaux, qui ne sont plus en mesure de soigner les autres maladies. Les centres de soins de Médecins sans frontières (MSF) refusent des malades et retrouvent des cadavres à la porte de leur établissement le lendemain matin. Le ministre libérien de la Défense a déclaré devant le Conseil de sécurité de l'ONU : « La maladie se propage comme un feu de forêt, dévorant tout sur son

passage. L'existence du Liberia est gravement menacée. »

Les mesures prises par son gouvernement n'ont fait qu'aggraver la situation. Les bouclages des quartiers pauvres ont provoqué des protestations. Les militaires ont ouvert le feu et ont tué un enfant. En Sierra Leone, le gouvernement prévoit de confiner toute la population chez elle pendant trois jours. Des équipes « soignantes » iraient dans toutes les maisons repérer les malades cachés. Ces

gouvernements réagissent avec des méthodes d'urgence qui n'entraînent en rien la progression du virus.

Les pays voisins ont fermé leurs frontières, compliquant les transports du matériel et des soignants vers les zones touchées. Or ces frontières sont loin d'être imperméables et sont une protection malheureusement largement insuffisante contre la maladie.

Les pays riches multiplient les réunions et les promesses d'une aide qui, pour le moment, n'arrive pas sur le terrain. Mais c'est Cuba qui va envoyer le plus de professionnels de santé dans la région :

165 médecins et infirmiers début octobre, alors que la France par exemple promet maintenant la venue de seulement 25 « experts » en Guinée.

Le virus Ébola est encore mal connu. Nul ne sait quels dégâts ce virus est capable de faire. Mais malheureusement les gouvernements locaux comme les dirigeants du monde capitaliste sont en train de lui laisser le champ libre. Ce qui se passe en ce moment au Liberia et en Sierra Leone risque de se produire dans les mois prochains dans tous les pays voisins.

Jean POLLUS

• Éducation nationale

Ça déborde !

Le ministère de l'Éducation nationale a été obligé de reconnaître que 11 385 collégiens et lycéens sont sans affectation, deux semaines après la rentrée.

Pour le ministère, la situation n'a rien d'alarmant. Elle serait même normale puisque, chaque année, de nombreux élèves rateraient la rentrée pour cause de déménagement ou d'inscription tardive.

Mais cette année, c'est pire. Les effectifs des classes sont pléthoriques. Dans tous les lycées, les secondes sont complètes, on refuse des

redoublants en terminale. Pire, par exemple, au lycée Jean-Jaurès de Montreuil, en Seine-Saint-Denis, les enseignants ne savent comment asseoir les 35 élèves des classes de première dans des salles prévues pour 30. Et partout les proviseurs ou les principaux de collège refusent des élèves parce que les seuils maxima sont atteints.

On ne nous fera pas croire que c'est normal ! Valls, comme le précédent gouvernement, fait des économies sur l'éducation en ne créant pas

les établissements et les postes nécessaires pour accueillir l'ensemble des élèves dans de bonnes conditions. Il ne se donne pas non plus les marges nécessaires pour faire face à des situations non prévues, ce qui serait l'attitude de tout gestionnaire un peu sérieux. Les enfants et les parents en font les frais tous les jours, d'autant que, si les élèves sont finalement accueillis, ils le seront dans des classes surchargées, souvent loin de leur domicile.

Aline URBAIN

Le lycée Jean-Jaurès à Montreuil.



• Collège Jean-Moulin – Aubervilliers

« Pas fini, pas contents » !

Le collège Jean-Moulin d'Aubervilliers a été inauguré le jeudi 11 septembre 2014. Le personnel ainsi que les élèves ont découvert un collège flambant neuf, qui permettra de meilleures conditions de travail pour tous. Cependant, de nombreuses difficultés se sont présentées et ont été révélées au quotidien depuis la rentrée.

Lors de l'inauguration, des employés de divers services et des enseignants ont tenté d'informer les parents des difficultés qu'ils rencontraient. Une banderole « *Pas fini, pas contents* » a été déployée, des tracts distribués. Les organisateurs de l'inauguration leur ayant refusé le micro, ils ont été obligés de s'égosiller pour informer les parents.

Le personnel du collège ainsi que l'association des parents

d'élèves, qui s'étaient déjà opposés il y a trois ans au projet de reconstruction par le partenariat public-privé (PPP) Eiffage-conseil général, voient leurs craintes se concrétiser. De nombreuses erreurs architecturales vont rendre difficile l'utilisation des nouveaux locaux : 30 m² ont été oubliés dans le champ hygiène alimentation service de la Segpa, privant les élèves qui sont le plus en difficulté de l'enseignement pratique de

l'hygiène. Les laboratoires de sciences n'ont pas d'ouverture autonome : les professeurs devront passer par les salles de cours de leurs collègues pour leurs préparations. Le restaurant scolaire a été mal conçu, créant des difficultés de circulation et des retards sur les horaires ainsi qu'un croisement entre le sale et le propre ! Ces erreurs architecturales, et d'autres, sont la conséquence d'une absence totale de communication avec les utilisateurs des locaux, qui n'ont pas été associés aux étapes des travaux de reconstruction.

En plus, s'y ajoutent d'importantes difficultés de

fonctionnement du fait que les finitions n'ont pas été achevées avant la rentrée. Les parents n'ont pas pu joindre le collège, faute de téléphone. L'établissement fonctionne, alors que de nombreux ouvriers continuent d'intervenir pendant les heures d'ouverture du collège. Tout le monde entre, sort, passe, repasse ! Beaucoup de cartons se sont égarés dans le déménagement. Les enseignants ne retrouvent pas leurs outils pédagogiques. Les employés d'entretien n'ont pas reçu en temps et en heure leurs outils de travail. Le ménage ne pouvant se faire, le conseil général du département a dû faire appel

à une entreprise privée de nettoyage pour l'inauguration.

Et même le point fort qu'avance le conseil général, à savoir le nombre important de postes informatiques dans chaque classe, n'est pas opérationnel. Les ateliers de la Segpa, eux, ont été carrément oubliés.

Chaque jour, de nouveaux problèmes sont découverts. Eiffage a bien livré le collège le 18 août comme prévu, pour ne pas avoir à payer des pénalités, mais cela concernait le gros œuvre. Pour le reste, tous les aménagements, c'est « *pas fini, pas contents* ».

Correspondant LO

• Haute-Vienne

Une rentrée sans moyens

En Haute-Vienne, le manque d'enseignants est criant. Dans les écoles, les classes à 28 élèves ou plus sont la règle. En véritable épicier, l'inspection académique compte les élèves comme des sardines à mettre en boîte : dès qu'une classe compte 25 élèves, elle est en danger et risque de fermer. Mais quand les effectifs remontent (cette rentrée on compte 295 élèves de plus), les ouvertures ne suivent évidemment pas.

À Landouge, un quartier de Limoges, une école se retrouve avec une classe à double niveau de 32 élèves, alors que de nouveaux logements vont être livrés à l'automne et amèneront obligatoirement de nouveaux élèves. Dans une petite commune comme Roche-l'Abeille, les élèves de CM1 et CM2 seront 33 dans une classe unique.

Il y a aussi les cas où l'inspection académique cherche, malgré l'évidence, à ne pas ouvrir de classe. Dans un quartier populaire de Limoges

où les parents s'étaient mobilisés contre la suppression d'une classe l'an dernier, elle s'emploie, avec la mairie, à convaincre les familles d'inscrire leur enfant dans d'autres écoles, pour ne pas être obligée de revenir sur cette suppression. Au Palais-sur-Vienne, elle exerce un véritable chantage sur les deux écoles de la ville, déclarant qu'elle n'ouvrira pas la classe indispensable à l'une sans en fermer une dans l'autre. Alors, parents et enseignants doivent se mobiliser, bloquer

l'école, pour espérer récupérer deux postes que l'inspection académique réserve chaque année pour éteindre les protestations les plus déterminées.

Dans les collèges et lycées, c'est le même constat. Les classes à 30 élèves se multiplient dans les collèges. Dans les lycées, la généralisation des classes de seconde à 35 élèves continue.

Le plus inquiétant concerne les remplacements des enseignants. Les brigades de remplacement en primaire sont très insuffisantes. L'an dernier, chaque jour, les élèves de 60 classes se retrouvaient sans remplaçant. En collège et lycée, dès le jour de la rentrée, tous les titulaires remplaçants ont été affectés pour l'année sur un poste. Cela signifie que, si un

professeur est malade, il ne sera remplacé qu'au bout de quinze jours... si le rectorat recrute un contractuel pour cette mission.

Hollande avait fait bien des promesses pour l'école, la réalité du terrain parle d'elle-même. La nouvelle ministre de l'Éducation nationale, Vallaud-Belkacem, multiplie

les déclarations sur l'égalité des chances. Mais en Haute-Vienne, pour espérer donner une chance à tous les élèves en assurant des conditions tout juste correctes d'apprentissage, il faudrait déjà embaucher des dizaines d'enseignants supplémentaires.

Correspondant LO

• École Bourgogne – Besançon

Une mobilisation payante

Il aura fallu deux jours de mobilisation des parents et la menace d'une grève des enseignants le vendredi 12 septembre, pour obtenir l'ouverture d'une quinzième classe à l'école Bourgogne, dans le quartier de Planoise de Besançon.

« *Je n'étais pas obligé de le*

faire », a déclaré l'inspecteur d'académie. Il est certain que, sans la mobilisation, il n'aurait rien fait. C'est le minimum que réclamaient parents et enseignants, et tous les problèmes sont loin d'être réglés.

Ce premier succès ne peut que renforcer leur détermination et leur vigilance.

• Absentéisme au travail

Fiction et dure réalité

Il y a peu les médias titraient sur l'augmentation du coût de l'absentéisme pour les entreprises. *Le Parisien* chiffrait même cette augmentation à 26 %, laissant entendre une augmentation « énorme » de l'absentéisme, sous-entendu avec des salariés qui en profiteraient. Mais au regard des informations fournies par l'étude évoquée, on est obligé d'en arriver à la conclusion inverse.

Depuis trente ans une baisse de l'absentéisme au travail...

Les études officielles, qui prennent en compte tous les salariés, et pas seulement ceux en CDI comme l'a fait l'étude dont la presse s'est fait l'écho, relèvent que, si le taux d'absentéisme était de 5,9 % en 1979, il tournerait aujourd'hui autour de 3,3 %, soit une forte baisse du nombre des absences, toutes causes confondues, maladies, accidents et maladies professionnelles, maternité...

Cela ne signifie évidemment pas qu'il y a moins de

malades, moins d'accidentés, moins de femmes en congé maternité. Ces chiffres témoignent surtout de la réticence des salariés à s'arrêter, de peur de perdre leur travail. La preuve est là aussi fournie par les chiffres officiels. Le taux d'absentéisme des salariés en CDI est quasiment 50 % plus élevé que celui des salariés en situation précaire, principalement en intérim, les plus vulnérables face à leurs patrons.

C'est l'Assurance-maladie qui a porté le coup de grâce à tous les mensonges avancés dans le cadre de cette campagne en affirmant que le nombre d'indemnités journalières, dument recensées, a décliné entre 2002 et 2012.

Une dégradation permanente de la santé des salariés

Ce que montrent toutes les études, même l'étude patronale d'Alma Consulting dont s'est emparée la presse, c'est que la durée des arrêts augmente bien plus que leur nombre. La catégorie la plus touchée est celle des salariés de plus de cinquante ans. Tout le monde est bien obligé de le reconnaître, la santé des plus anciens encore au travail se dégrade dangereusement. Le recul de l'âge de la retraite et la nécessité de travailler plus longtemps y sont évidemment pour quelque chose.

Ce qui est remarquable, c'est aussi le taux d'absences dues aux seuls accidents du travail. Il atteint le chiffre énorme de 25 % dans les transports, pour une moyenne déjà

très élevée de 15 % dans le reste des entreprises. Et cela malgré le comportement systématique des employeurs visant à limiter les reconnaissances des accidents du travail, qu'ils essaient de masquer par tous les moyens, y compris la fraude.

Enfin, il faut noter l'augmentation des arrêts graves, de très longue durée, traduisant la dégradation de la santé des salariés.

Combattre la dégradation des conditions de travail

Comme dans bien d'autres domaines, ce sont les ouvriers, et non les cadres, qui sont les principales victimes d'accidents, de maladies minant leur espérance de vie.

Ce phénomène est d'ailleurs commun aux grands pays capitalistes. Ainsi, une étude menée cette fois par l'OCDE

(Organisation de coopération et de développement économique), qui regroupe 34 des pays les plus riches, s'alarme de la dégradation des conditions de travail des salariés et de leur environnement, jugés médiocres : « De nombreux travailleurs souffrent de conditions de travail stressantes caractérisées par un niveau élevé d'exigences professionnelles combiné à des ressources insuffisantes pour s'acquitter de leur tâche. » Quand on sait qu'il s'agit d'un organisme officiel au service des États et des trusts, on peut imaginer ce qu'il en est de la réalité.

Pour combattre cette dégradation continue, les travailleurs ne peuvent compter que sur le rejet collectif et radical de ce système qui, en plus de répandre la misère, ne sait que détruire leur santé et abrégier leur durée de vie.

Paul SOREL

• Seita Carquefou (Loire-Atlantique)

Reprise de la lutte

Après les congés d'été, les salariés de la Seita Carquefou ont repris le combat contre Imperial Tobacco, qui veut tous les licencier (327 salariés) en fermant le site nantais début 2015.

Voyant qu'à quelques mois de l'échéance, les négociations avec la direction n'avançaient toujours pas, des salariés d'équipe de nuit ont décidé, le lundi 8 septembre, de frapper les esprits en rassemblant en vrac au milieu de l'usine des cartons de cigarettes ainsi que des cigarettes hors de leurs paquets par dizaines de milliers. Le lendemain, avec le soutien des syndicats CGT et SUD, l'occupation du site s'est organisée. Des palettes s'entassaient dorénavant devant le portail d'entrée, bloquant toute allée et venue, d'autres sont jetées dans un feu qui brûle en permanence et où des salariés campent en fonctions des équipes.

Opération réussie puisque, quelques jours après, l'indemnité minimale de licenciement est passée de 30 000 à 40 000 euros brut et le congé de reclassement de 12 à 15 mois.

Pour continuer à mettre la pression, les travailleurs ont organisé à Nantes une marche jusqu'à la préfecture pour



interpeller les pouvoirs publics et rappeler à cette occasion qu'Imperial Tobacco a versé en 2013 plus de 576 millions de dividendes à ses actionnaires. Il y aurait donc largement de quoi maintenir l'activité du site de Carquefou, ou du moins de quoi payer des indemnités de départ conséquentes. Et comme s'est exprimé un salarié : « Nous, on voulait garder nos emplois, pas parler argent. Mais puisqu'ils ont décidé de fermer, alors qu'ils mettent les moyens pour que les gens vivent ! »

L'occupation s'est poursuivie

le week-end et le moral des salariés est remonté d'un cran, malgré le fait que la direction riposte en assignant six salariés, accusés de bloquer le site, devant le tribunal de grande instance de Nantes. Cinq d'entre eux sont menacés d'une astreinte de 200 euros par jour si le site n'est pas débloqué.

Le sentiment que c'est maintenant ou jamais est dans toutes les têtes. Cet esprit combatif domine, un atout pour la suite du bras de fer engagé contre Imperial Tobacco.

Correspondant LO

• MLT Bourg-Achard (Eure) Un patron sans scrupule

L'entreprise MLT (Méditerranéenne de logistique et de transport) compte plus de 250 salariés en France. Jeudi 4 septembre, les travailleurs du site de Bourg-Achard, dans l'Eure, se sont mis en grève, et l'ont poursuivie le lendemain. Ils sont en colère depuis qu'ils ont découvert que leur patron avait mis en vente les locaux de l'entreprise sans daigner les en avertir.

Confronté à une grève massive et unanime, ce monsieur a saisi la justice pour faire condamner 21 des 35 salariés à

4 800 euros d'amende chacun, pour entrave à l'activité de l'entreprise ! Alors qu'il s'apprête à en vendre les bâtiments, cela ne manque pas de sel. Finalement, jeudi 11 septembre, le tribunal de grande instance d'Évreux s'est déclaré incompétent pour juger l'affaire.

Ce capitaliste, qui voudrait toute liberté pour jeter à la rue des dizaines de travailleurs, s'est heurté à la résistance des ouvriers, ce qu'il ne supporte visiblement pas !

Correspondant LO

• Angers Toujours plus pour le patronat !

Le vice-président d'Angers Loire Métropole chargé du développement économique, Jean-Pierre Bernheim, conseiller municipal de la nouvelle mairie de droite d'Angers, présente ainsi sa mission : « Actionner les leviers pour que les acteurs économiques viennent s'installer, se créer ou se développer ». Derrière le jargon, on comprend que, pour ce monsieur, il faut dérouler le tapis rouge aux patrons pour les inciter à s'implanter à Angers, car

« s'ils ont confiance dans le territoire, ils créeront des emplois ».

Le hic, c'est que les pouvoirs publics, des sommets de l'État aux collectivités territoriales, ne font rien d'autre depuis trente ans sans aboutir au moindre « inversement de la courbe » du chômage.

Cela n'empêche pas Bernheim de ressasser les mêmes vieilles recettes. En tant qu'ex-PDG des presses Vaslin, on le comprend !

• Air France

Grève des pilotes

Non au « low cost » salarial !

La grève des pilotes d'Air France est une des plus massives qu'ait connues la compagnie aérienne. Cela se voit : dès le premier jour, malgré le recours à des cadres non-grévistes, malgré le fait de sous-traiter certaines destinations à des compagnies alliées du groupement international SkyTeam, ou à ses filiales, Air France a dû annuler plus de la moitié de ses vols.

La direction de la compagnie a dressé contre elle les pilotes avec ce que cache bien mal sa décision de développer Transavia, sa filiale low cost, à coûts réduits. Air France, qui se plaint depuis longtemps de la concurrence des low cost comme Easyjet, a décidé de les affronter avec leurs propres méthodes : en réduisant ses coûts sur les court et moyen-courriers. Pour attirer la clientèle qui ne peut pas voyager au tarif fort, les compagnies abaissent par tous les moyens le prix affiché du billet. Côté passagers, cela signifie les entasser dans les avions, réduire les prestations à bord et multiplier les options payantes. Côté personnel, c'est tirer vers le bas les salaires réels : en allongeant les horaires, en supprimant des primes, en réduisant le personnel de bord, en multipliant les rotations qu'il doit effectuer...

S'agissant de « ses » pilotes, Air France a laissé entendre que les sacrifices qu'ils devraient consentir seraient à la fois inévitables et quasi indolores, comme l'a encore

dit à la télévision, la veille de la grève, le PDG du groupe Air France-KLM. Sans convaincre, vu l'ampleur de la grève.

Les pilotes ne sont pas dupes des intentions d'Air France. Et d'autant moins que, depuis des années, tous les « plans » de la direction – tel le dernier en date, Perform 2020, qu'elle a présenté juste avant la grève des pilotes – ne visent qu'une chose : « Une forte hausse de ses profits », comme titrait le quotidien économique *Les Échos* du 12 septembre. Cela, en imposant des conditions de travail et de rémunération de plus en plus low cost à tous ses salariés : du bagagiste pratiquement au smic, de l'ouvrier de maintenance à peine moins mal payé, aux personnels commerciaux dont le salaire de base débute aux alentours du smic, même si des primes masquent un peu cette réalité. Il y a aussi les pilotes. Certes mieux payés, mais bien loin de tous gagner les sommes gonflées que la direction a fait filtrer dans la presse afin de discréditer cette grève, ils sont dans son collimateur.



Les mensonges de la direction d'Air France ont, comme d'habitude, trouvé l'oreille des médias. Mais certains syndicats n'ont pas hésité à faire chorus contre les grévistes. Ainsi la CFDT a accusé les syndicats de pilotes de chercher à éviter des sacrifices, en se moquant qu'ils retombent sur les autres catégories du personnel.

La direction de la CFDT ne manque pas de culot ! Ces dernières années, elle a été la première à signer tous les reculs qu'exigeait Air France, des « accords » qui ont fait pleuvoir des attaques sur les salaires, les horaires, les congés, les conditions de travail, les effectifs de toutes les catégories professionnelles de la compagnie.

Qu'Air France cherche à diviser pour mieux régner est dans l'ordre des choses patronal. Et que des syndicats, de pilotes ou de mécanos avions, veuillent isoler telle ou telle catégorie sur le terrain du corporatisme n'est pas pour déplaire à la direction de la compagnie. Il n'en reste pas moins que les pilotes dénoncent et combattent par leur grève une politique qui s'en prend à tout le personnel. Et il est réconfortant que, malgré les préjugés corporatistes qu'entretient la direction d'Air France, dans les ateliers, à Roissy ou à Orly, des ouvriers et techniciens, même s'ils commençaient par dire que les pilotes étaient des privilégiés, en venaient facilement à constater : « Au moins, ils se

battent, eux » et « S'ils perdent, c'est nous qui allons en prendre plein la figure. »

Libération du 16 septembre a titré : « Grève, les pilotes seuls en piste. » De fait, la direction d'Air France se frotte les mains que d'autres de ses salariés ne soient pas appelés à combattre ses mauvais coups en même temps que les pilotes. Car la seule chose que cette direction n'aura pas volée, ce sera quand ses salariés lui présenteront, tous ensemble, la note pour tout ce qu'elle leur a pris depuis des années.

Et cela ne vaut pas que dans les aéroports. Partout, le patronat veut des salariés low cost et c'est tous ensemble que le monde du travail pourra lui faire rendre gorge.

Correspondant LO

• StocaMine (Haut-Rhin)

Enfouissement des déchets

Une société à irresponsabilité illimitée

Dans l'affaire de l'entreprise d'enfouissement de déchets ultimes StocaMine à Wittelsheim (Haut-Rhin), le gouvernement a finalement décidé le retrait maximum des déchets mercuriels et arséniés, soit jusqu'à 93 % du mercure contenu dans le site de stockage. À condition que le retrait soit techniquement réalisable ; dans le cas contraire, le seuil retenu serait d'au moins 56 %.

À la fin des années 1990, et comme moyen de reconversion des mines de potasses d'Alsace (MDPA) sur le déclin, l'État avait validé la création d'une entreprise d'enfouissement de déchets ultimes dans les anciennes galeries de la mine Joseph-Else. À l'époque, le projet était présenté comme sans danger pour l'environnement et la population. Il devait créer des

emplois, générer des revenus, et était donc largement soutenu par les élus.

Entre 1999 et 2002, 44 000 tonnes de déchets ultimes y ont été stockées à 600 mètres de profondeur.

En 2002, des restes de produits phytosanitaires et d'autres produits inflammables ont provoqué un incendie qui n'a été maîtrisé qu'au bout de plus de deux

mois, intoxicant plus de 70 mineurs.

StocaMine et son PDG ont été condamnés pour n'avoir pas procédé à la vérification du contenu des lots de déchets qui ont provoqué l'incendie, et ce malgré de multiples avertissements du personnel.

Depuis, l'incertitude règne concernant l'avenir du site. Certains experts s'inquiètent du risque de pollution à long terme de la nappe phréatique d'Alsace, la plus grande d'Europe. En effet, des visites des galeries ont montré que certaines d'entre elles se rétrécissent au cours du temps, et beaucoup plus rapidement qu'envisagé initialement. Les parois risquent

alors d'endommager les fûts ou les sacs de déchets. Il semble aussi que le risque sismique, connu dans la région, n'ait pas été pleinement pris en compte.

StocaMine a déjà coûté des centaines de millions d'euros à l'État en créant de multiples problèmes, sans en résoudre aucun. L'affaire montre l'irresponsabilité des décideurs, toujours prêts à soutenir des entreprises privées avides de profits.

S'il est effectivement nécessaire de trouver des solutions pour les déchets ultimes, qui sont produits en quantités toujours plus grandes, il faut en planifier le traitement et réfléchir complètement aux

conséquences. Au lieu d'enfouir le maximum de déchets aussi vite que possible une fois l'autorisation obtenue, des essais auraient dû être faits sur plusieurs années, avec de petites quantités, en faisant toutes les mesures nécessaires, de façon à parvenir à une décision rationnelle. Mais, pour la direction de StocaMine, il fallait être rentable rapidement, et donc enfouir beaucoup et vite.

Maintenant, il va falloir ressortir les déchets, avec tous les risques que cela comporte, en particulier pour les travailleurs qui en seront chargés, et c'est à nouveau le contribuable qui devra payer la facture.

Correspondant LO

• Sanofi **Sous-traitance de la production Restructurations programmées**

Lundi 9 septembre, la direction de Sanofi a annoncé la vente de son usine de Quetigny, près de Dijon. Ce site est l'un des six, dont quatre en France avec Compiègne, Amilly et Marly-la-Ville, que Sanofi prévoirait de vendre en même temps que plus de 200 produits dits « matures », c'est-à-dire anciens mais encore rentables. 2 600 emplois seraient concernés, dont près de 1 900 en France. C'est le projet Phoenix, révélé par le *Canard enchaîné* en juin dernier.

À l'époque, la direction niait, clamait qu'il n'y avait aucun projet de ce genre et qu'elle se refusait donc à commenter les rumeurs. Aujourd'hui, le premier site de la liste est vendu. Les autres subiront vraisemblablement le même sort. Le site de Quetigny et ses 380 salariés, qui forment et conditionnent les médicaments, est vendu à la société Delpharm, un façonnier de l'industrie pharmaceutique, avec l'assurance de commandes de Sanofi pour au moins sept ans.

Chaque entreprise y trouve son compte. Sanofi, tout en dégageant des liquidités, augmente ses profits en diminuant le prix de revient des médicaments dont la production est sous-traitée. Quant à Delpharm, il acquiert un dixième site de production et l'assurance d'augmenter son chiffre d'affaires par la garantie

des commandes de Sanofi, les prix d'achat des produits sous-traités faisant partie de la tractation.

Pour les capitalistes, les médicaments sont une marchandise comme une autre et, à ce titre, leur production suit la même logique. Des sociétés de sous-traitance se sont donc spécialisées dans la production à façon de médicaments pour les grands groupes pharmaceutiques qui, tout en n'abandonnant pas des vieux produits dont les volumes de vente sont encore importants, veulent en réduire le prix de revient.

Les « big pharma », tels Pfizer, BMS, GSK ou Sanofi, en tirent financièrement avantage. La simple annonce du projet Phoenix a fait monter la cote de Sanofi. L'action est passée de 75,10 euros le 10 juillet, date de la confirmation du



Sur le site de Quetigny, lors d'une journée d'action pour les salaires dans le groupe Sanofi en janvier dernier.

projet, à 86,10 euros le 10 septembre. Les salariés, dont la force de travail et l'expertise sont vendues avec les murs, eux, payent le prix fort. Baisse de revenus, flexibilité et intensification des cadences sont la règle, quand ils ne perdent pas leur emploi une fois la période contractuelle passée.

Dans ces opérations, ils passent de gros groupes de plusieurs dizaines de milliers de salariés à des sociétés de quelques centaines à quelques milliers, où l'intensification des cadences et la flexibilité sont les règles de fonctionnement pour qu'elles retirent leurs marges de ces opérations

de transfert de fabrications.

L'organisation et la défense pour les travailleurs sont plus difficiles et la répression y est plus grande. Mais la nécessité de s'organiser, de recréer les ponts entre tous les travailleurs pour plus d'efficacité n'en est que plus flagrante.

Correspondant LO

• Sanofi – Compiègne

Les mensonges de la direction ne passent plus

Depuis que le projet Phoenix a été dévoilé par la presse, et encore plus depuis que la vente du site de Quetigny a été annoncée, la direction de l'usine Sanofi de Compiègne s'agite beaucoup.

La direction se veut rassurante. Elle tente d'endormir les travailleurs pour mieux

assurer sa production, alors que dans le projet Phoenix l'usine de Compiègne est également visée.

Aussi envoie-t-elle ses chefs divers et variés vendre ses salades. À les entendre, « Quetigny ne serait pas Compiègne » et « Compiègne ne serait pas concerné ». Les travailleurs ne devraient pas s'occuper de ce qui se raconte. Ils devraient se contenter de faire confiance

et travailler sans réfléchir, pour continuer de produire plus en étant toujours moins nombreux !

Mais même ceux qui, parmi les travailleurs de Compiègne, auraient bien envie d'y croire, ont du mal à avaler ces mensonges. Et ceux qui n'y croient plus depuis longtemps ont compris que se préparer à se défendre est la seule voie.

Correspondant LO

• Les Lilas (Seine-Saint-Denis) **Le combat continue**

L'ARS, l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, a abandonné le projet de transfert de la maternité des Lilas dans des locaux de l'hôpital de Montreuil.

C'est une première victoire pour cette maternité, en lutte pour sa reconstruction dans la même ville. Pour en arriver là, le personnel a multiplié manifestations, opérations médiatiques, tout en maintenant la maternité ouverte. Les locaux étant devenus insuffisants, sa reconstruction avait été décidée en 2009, le terrain trouvé dans la ville des Lilas et le permis de construire délivré, quand le 3 juin 2013 l'ARS remettait le projet en cause, prétextant le coût trop élevé de la reconstruction.

Aujourd'hui, l'ARS et le ministère de la Santé reculent sur le déplacement à Montreuil, mais ils mettent toujours en avant les problèmes budgétaires

pour une reconstruction sur Les Lilas, estimant qu'ils ne peuvent dépasser 10 millions de subventions pour cette nouvelle maternité, alors que 24 millions seraient nécessaires. C'est pourquoi rien n'est encore gagné, estiment le personnel et son comité de soutien. Face aux manœuvres du directeur de l'ARS, Claude Evin, qui commence à dire qu'il faudrait revoir à la baisse le projet établi par l'équipe médicale en termes de superficie, la détermination du personnel reste entière, ce qu'il a montré lors de la réunion du comité de soutien qui s'est tenue le 16 septembre.

Marie-Laure Brival, médecin-chef et porte-parole du collectif de la maternité des Lilas, a rappelé avec force, dans une déclaration à la fête de *L'Humanité*, que cette maternité « c'est une histoire, un lieu emblématique qui a été de toute les luttes pour la reconnaissance du droit

• Maternités

des femmes à disposer de leur corps » et que cela ne doit pas s'arrêter. Cette maternité pratique 1 700 accouchements et 1 000 IVG par an et joue un rôle important pour les femmes du département.

Pour continuer le combat, plusieurs actions ont été décidées. Tout d'abord la participation à la manifestation des hôpitaux en lutte contre « l'Hôstérité », qui aura lieu le mardi 23 septembre à 11 heures devant le ministère de la Santé. Ensuite, pour fêter les 50 ans de la maternité, cinq salariés et le chanteur Arthur H effectueront un saut en parachute, afin d'attirer l'attention des médias.

Les discussions avec l'ARS doivent reprendre aux alentours du 15 octobre. Le personnel reste mobilisé et déterminé à obtenir du gouvernement les financements nécessaires.

Correspondant LO

• Charente-Maritime **Épidémie de fermetures**

En 2001, la maternité de Jonzac avait fermé définitivement. Cette année, c'est la maternité de la clinique Pasteur de Royan qui devrait fermer, d'ici le 31 décembre, a annoncé l'Agence régionale de santé (ARS). Celle du centre hospitalier de Saint-Jean-d'Angély est menacée.

La raison invoquée est le

manque de gynécologues-obstétriciens dans l'établissement. Ce n'est qu'un prétexte, car la pénurie de personnel hospitalier est fabriquée, au niveau national, pour faire des économies, quitte à faire courir des risques aux femmes qui devront faire des kilomètres pour aller accoucher.

• Vitry-le-François **Contre la fermeture**

Le comité de défense de l'hôpital de Vitry-le-François appelle à une manifestation samedi 20 septembre à 10 heures sur la place d'Armes.

Lutte Ouvrière s'associe à cet appel, pour dénoncer les économies que le gouvernement Hollande-Valls réalise sur les services publics, poursuivant en cela la politique

menée précédemment par la droite. Ce sont des dizaines de milliards d'euros que ce gouvernement prélève sur le fonctionnement de la santé, de l'éducation, des transports... pour au final les reverser au grand patronat sous forme de subventions et autres exonérations d'impôts.

• Sous-traitance – Continental-Sarreguemines

Les ouvriers grévistes imposent leur volonté

Commencée à 6 heures du matin le mercredi 10 septembre, la grève de la centaine de travailleurs Crealog-Manuas, sous-traitant de Continental Sarreguemines, se terminait victorieusement cinq heures plus tard, après l'intervention du directeur de Continental.

Tout avait commencé le 13 août dernier, quand la direction de Crealog avait décidé de mettre à pied à titre conservatoire le secrétaire CGT du comité d'établissement, dans le cadre d'une procédure de licenciement pour faute grave. La direction reprochait au délégué d'avoir critiqué la politique de l'entreprise sur un compte Facebook privé, dont l'accès n'était réservé qu'à une poignée d'ouvriers et dans lequel il intervenait en tant que délégué. En clair, la direction voulait le licencier pour avoir fait son travail de représentant du personnel et demandait l'aval de l'inspection du travail.

Le patron de Crealog a une situation privilégiée auprès de Continental. Avec Crealog et ses 120 salariés (72 en fixe et 48 en intérim) il assure la sortie, le stockage et l'expédition des pneus. Avec son autre société Manuas (23 salariés), il fabrique dans des conditions insalubres les poudres nécessaires au mélange de la gomme. Dans ces deux entreprises, les salaires sont de 40 % inférieurs à ceux de Continental.

L'arrogance du patron a donc provoqué la réaction

des ouvriers: chez Crealog la mise à pied de leur délégué, et chez Manuas son mépris affiché envers les revendications de salaire et de sécurité.

Les militants des sections CGT et CFTC de chez Crealog et CFTC de chez Manuas se mirent d'accord pour lancer ensemble la grève. Les militants de base se coordonnèrent seuls et directement. Chez Continental, en dehors de FO, aucun syndicat ne leur apporta un soutien, malgré les demandes qui leur avaient été adressées.

Le mercredi matin, à la prise de poste, la grève était totale, tant chez Crealog que chez Manuas. La quasi-totalité des salariés en 3X8 et du week-end étaient présents, bien déterminés à obtenir satisfaction. Immédiatement la grève fut connue chez Continental, et pour cause, puisque plusieurs ateliers étaient directement touchés.

Le patron de Crealog tenta alors des manœuvres, qui toutes furent rejetées par les grévistes, bien déterminés à obtenir l'engagement écrit de l'annulation de la procédure de licenciement et le paiement de la mise à pied.



Des grévistes de Crealog.

Deux responsables de l'union locale CGT rejoignirent le rassemblement des grévistes et, malgré de grandes déclarations qui se voulaient combatives, ils proposèrent de reprendre le travail avec le camarade mis à pied et d'attendre la réponse de l'inspection du travail, ce qui était exactement ce qu'avancait le patron. En vain! Ils proposèrent ensuite d'abandonner la demande de garantie écrite. Encore en vain! Finalement ils s'invitèrent à la négociation et tentèrent d'imposer un accord au rabais qui contrevenait à ce qu'exigeaient les grévistes. Toujours en vain! La détermination des grévistes obligea finalement le patron à capituler:

il signait l'engagement écrit de l'arrêt de la procédure de licenciement et acceptait que les heures de grève soient payées. C'était là une victoire totale des grévistes.

Ceux de Manuas, confortés par la victoire de leurs camarades de Crealog, étaient eux aussi décidés à tenir sur leurs revendications. L'usine de Sarreguemines, avec ses 1 500 salariés, était d'ailleurs en voie de paralysie totale du fait de cette grève. Du coup, c'est le directeur général de Continental qui arriva devant les ouvriers grévistes de Manuas, les menaçant dans un premier temps de les remplacer par des ouvriers de Continental. Sans résultat. Il s'adressa alors au

patron de Manuas pour lui intimer l'ordre de régler l'affaire, le menaçant de 25 000 euros de pénalités chaque 10 minutes de retard. Le patron lâcha 100 euros d'augmentation et quelques mesures de protection. Là aussi, la victoire était totale.

Les grévistes en sont sortis regonflés. Ils ont pris conscience que les travailleurs, s'ils sont vraiment déterminés, peuvent eux-mêmes se coordonner, aller au bout de ce qu'ils ont décidé. Ce succès, rapporté par la presse et la télévision régionales, a été largement commenté parmi les travailleurs de Continental, reconfortant tous ceux qui en ont assez de subir.

Correspondant LO

• PSA Peugeot Citroën – Poissy

La direction licencie pour l'exemple

La direction de l'usine vient de licencier un travailleur, syndiqué à la CGT de façon particulièrement scandaleuse. Pour cela, elle s'est servie d'un incident mineur. Le 16 juillet dernier, ce cariste avait pris une allée en sens interdit mal signalée et avait accroché une passerelle. Il n'y avait eu aucun dégât corporel et la réparation s'était faite très rapidement. Sur le moment, la direction s'était contentée de lui faire repasser un test, qu'il avait parfaitement réussi. Il avait d'ailleurs repris son poste normalement. Mais le 29 août, une semaine après la reprise du travail, la direction le mettait en mise à pied conservatoire, c'est-à-dire hors de l'usine immédiatement, prétextant qu'il représentait un danger pour les travailleurs... un mois et demi après l'incident.

Le message était clair. En licenciant ce cariste n'ayant jamais eu de problème en quatorze ans d'usine, père de quatre enfants et apprécié de tous ses camarades, la direction menace tous les travailleurs. La mobilisation s'est organisée dans son équipe de nuit. Deux pétitions ont été largement signées contre son licenciement. Deux débrayages

ont eu lieu, le dernier rassemblant 130 travailleurs venus l'accompagner à son entretien préalable.

La direction, voulant éviter les réactions immédiates, lui a envoyé la lettre de licenciement le samedi 13 septembre. Mais, le lundi, des rassemblements ont eu lieu dans son équipe, pour exprimer l'écœurement contre ce licenciement.

L'attitude de la direction s'inscrit dans une politique de sanctions qu'elle mène depuis le mois de juin dernier. Des travailleurs se voient menacés de licenciement sous prétexte que leur arrêt de travail arrive à l'usine avec deux heures de retard. D'autres parce qu'ils sont trop malades, ou qu'ils n'ont pas respecté le standard de travail sur la chaîne, ou qu'ils ont quelques retards.

Alors que la direction s'était engagée à n'augmenter la cadence de 46 à 55 véhicules par heure que début octobre, cette augmentation brutale a démarré fin août, dès la reprise. Un chef, voulant se faire bien voir, a même poussé la vitesse de chaîne dans son secteur, au Montage, à 59,5 véhicules par heure. Cette situation est intenable d'un bout à l'autre de l'usine.

Le comble, c'est que cette augmentation de cadence s'est

faite en même temps que des annonces de journées de chômage en cascade. Ces journées de chômage, payées en grande partie par l'État, permettent à la direction de diminuer ses stocks de voitures, pour payer moins d'impôt en fin d'année. Et en plus, elles surviennent alors que, dans les six premiers mois, la direction a imposé des samedis obligatoires en nombre.

Fin novembre, la direction arrêtera une des deux lignes de production, avec à la clef des suppressions de postes. D'ores et déjà, elle exerce une pression sur l'ensemble des salariés pour qu'ils acceptent de partir. L'objectif de la direction est de dégrader systématiquement les conditions de travail, pour rendre les travailleurs le plus flexibles possible. Car chacune des minutes gagnées, chaque effort supplémentaire imposé aux travailleurs se traduit par

des milliers, des centaines de milliers et des millions d'euros qui s'ajoutent à la fortune des Peugeot.

Malgré leur mobilisation, les travailleurs n'ont pas pu empêcher le licenciement de l'un des leurs. Mais ils ont su réagir et montrer, non seulement à la direction mais à tous les travailleurs de l'usine, qu'il faut refuser cette politique de sanctions. Ils ont contribué à faire prendre conscience que ce licenciement fait partie d'un vaste plan de bataille de la direction contre tous les salariés.

Et ils sont nombreux à se dire qu'en préparant une réaction collective contre cette guerre qui leur est menée, ils finiront non seulement par faire payer à la direction cette injustice, mais ils se protégeront de toutes les attaques de la direction.

Correspondant LO

Non à l'intervention en Irak !

Lundi 15 septembre, les ministres des Affaires étrangères de 26 États, dont les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, se sont réunis à Paris. Il s'agissait pour eux de se coaliser contre l'État islamique, EI, qui sévit en Irak et en Syrie.

Si les actes de barbarie de EI sont avérés et même revendiqués, si l'extension du territoire qu'il contrôle montre sa force et sa dangerosité, dans une situation où l'État irakien apparaît dans toute sa décrépitude, les dirigeants occidentaux ont forcé le trait en parlant de menace mondiale. Les populations menacées et victimes de EI sont celles des zones que ces milices occupent. Et ce n'est pas le genre de situation qui émeut les dirigeants du monde occidental. Ils ont en effet laissé égorgé bien des peuples et ont eux-mêmes une longue liste de crimes à leur actif. Alors, pourquoi cette fois-ci ?

Les deux promoteurs les plus actifs de cette nouvelle croisade sont Obama et Hollande. Ce sont pour l'instant les seuls qui aient effectivement engagé leur aviation. Leurs raisons sont claires : Obama a une élection à gagner ou à ne pas perdre ; Hollande n'a que sa collection de guerres coloniales pour redorer son blason. Et tous les deux doivent maintenir leur présence dans cette région qui regorge de pétrole.

S'ils ont reçu le soutien poli de leurs comparses

occidentaux, ils semblent avoir du mal à entraîner leurs alliés de la région. Ces derniers, de la Turquie à l'Arabie saoudite, ont chacun leurs propres intérêts à défendre, leur lambeau particulier à arracher à l'Irak, leur propre obscure combinaison à mener, dans ce chaos qu'est devenu le Moyen-Orient.

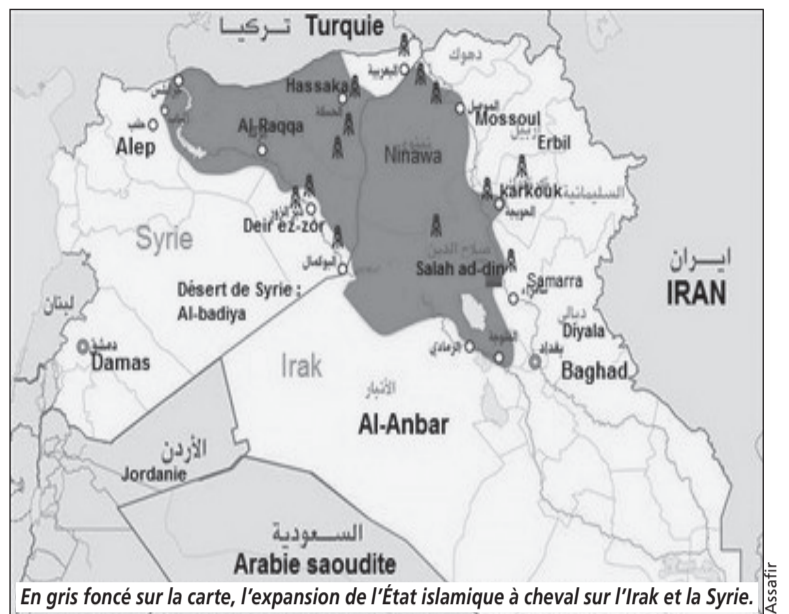
Le Qatar est régulièrement soupçonné de financer des groupes islamistes, dont EI. C'est aussi un grand ami, investisseur et client de la France, ce qui explique sans doute sa présence à la conférence du 15 septembre sur « la paix et la sécurité en Irak ».

L'Arabie saoudite, quant à elle, nullement incommodée par l'obscurantisme fanatique et les décapitations publiques, est à la fois un fidèle allié des Américains, un excellent client de la France et, au travers peut-être de quelques intermédiaires, un bailleur de fonds d'EI, ne serait-ce que comme arme contre Bachar el-Assad.

De son côté, le dictateur syrien, présenté depuis deux ans comme l'ennemi à abattre par la diplomatie occidentale, est pourtant en passe de redevenir un allié... puisqu'il est confronté à EI.

Les bombardements occidentaux, suivis ou non de l'intervention de conseillers ou de troupes, apparaîtront pour ce qu'ils sont : la énième opération pour faire régner l'ordre impérialiste autour des champs de pétrole. Mais, de dictature en bombardements, d'occupation militaire en guerre civile, de terreur religieuse en exécutions publiques, cet ordre est un chemin de croix pour les peuples de la région. Et ce n'est pas l'impérialisme, principal responsable de cet état de fait, qui peut y mettre fin.

Paul GALOIS



En gris foncé sur la carte, l'expansion de l'État islamique à cheval sur l'Irak et la Syrie.

Hollande s'en va-t-en guerre

Après le Mali et la Centrafrique, Hollande a donc décidé de faire donner l'armée française en Irak. Il s'est même déplacé sur les lieux, pour prouver au monde entier sa détermination. Et, pour enfoncer le clou, il a convié à Paris tous les gouvernements qui voulaient bien le soutenir, ne serait-ce que du bout des lèvres.

La base aérienne du Golfe, créée par Sarkozy, va donc trouver son utilité. Les Rafale ne vont pas seulement traverser le ciel d'éventuels clients, ils vont aussi tuer. Et, précision des spécialistes en uniforme, l'aviation française aura ses propres renseignements, radars, satellites, espions, sans avoir recours aux services américains. Pas besoin de Montebourg pour mettre en œuvre le made in

France de la mort.

À plus long terme, les industriels français espèrent pouvoir accroître leur présence en Irak. La non-participation de la France à l'invasion de 2003 avait été préjudiciable au commerce tricolore dans la région. Total a signé il a quelques mois un projet de développement d'une raffinerie « de taille mondiale » à Bassorah, le grand port irakien sur le golfe Persique.

Dans ce cadre, une certaine stabilité du gouvernement iranien et un éloignement des fous de Dieu loin des puits de pétrole seront bienvenus.

Que l'intervention militaire occidentale enfonce un peu plus l'Irak et toute la région dans la barbarie, que les flots de propagande ajoutent encore à la confusion des esprits ici même, que les préjugés rétrogrades, nationalistes, religieux, militaristes, soient encore attisés, en Irak comme en Europe, tout cela n'est que faux frais. L'ordre doit régner et les profits rentrer.

P. G.

• Centrafrique

Quel que soit l'uniforme, la défense des intérêts impérialistes

En Centrafrique, les 7 600 soldats de l'Union africaine présents à côté des troupes françaises viennent de passer sous le commandement de l'ONU. Des contingents venant du Bangladesh, du Maroc ou du Pakistan sont en train de les rejoindre. Il y aura à terme 12 000 soldats de l'ONU, mais les 2 000 militaires français ne quittent pas pour autant le pays. Ils constituent toujours la force militaire décisive, chargée de faire appliquer la politique décidée à Paris. Les soldats venus des pays pauvres et aujourd'hui revêtus de l'uniforme onusien leur serviront de supplétifs, dans un pays où règne le chaos le plus total.

Lorsque l'armée française a débarqué à Bangui, les rebelles de la Séléka s'étaient emparés du pouvoir et massacraient les populations chrétiennes. La terreur a changé de camp avec l'arrivée des soldats français, et les milices dites anti-balakas se sont mises à terroriser la population musulmane. Depuis, la seule évolution a été l'éclatement des groupes issus de la Séléka et des anti-balakas en une multitude de bandes armées. Les petits tyrans qui les dirigent s'affrontent pour

le contrôle d'une ville, d'un quartier ou de richesses minières. Ils constituent une menace mortelle pour la population, qu'ils rançonnent autant qu'ils peuvent.

Le 9 août, une fusillade a mis aux prises deux clans de miliciens anti-balakas dans le quartier de Boy-Rabe à Bangui. Le 26 août, ce sont deux fractions de l'ex Séléka qui se sont affrontées à Bambari, dans le centre du pays, pour le contrôle des barrières, c'est-à-dire de la possibilité de détrousser la

population. Ce ne sont là que quelques-uns des combats au milieu desquels la population centrafricaine risque sa vie chaque jour.

En envoyant des troupes en Centrafrique, François Hollande voulait rétablir au plus vite un gouvernement prêt à défendre les intérêts de l'impérialisme français. Les stratèges de l'Élysée avaient prévu une transition à marche forcée, qui devait déboucher en février 2015 sur des élections. Aujourd'hui, l'insécurité est telle que le président de l'organisme chargé d'organiser ces élections a déclaré que le délai ne pourrait être tenu. Il n'y aura pas de scrutin avant la fin 2015, au mieux. D'ici là, les dirigeants français qui tirent les ficelles devront continuer à tenter d'amadouer les chefs des principales factions, en leur offrant une place autour de la mangeoire



Soldats français en patrouille à Bangui.

gouvernementale sous l'égide de la présidente Catherine Samba-Panza.

La présence de l'impérialisme français et de ses troupes depuis plus d'un siècle aboutit aujourd'hui à cette situation dramatique. Des décennies de pillage et de soutien à des dirigeants pour lesquels l'État était un moyen d'enrichir leur clan ont fini

par déboucher sur l'actuelle insécurité généralisée. Les nombreuses interventions militaires françaises depuis l'indépendance, soutenues ou non par des missions de l'ONU, n'ont servi qu'à perpétuer ces liens de dépendance et d'exploitation. Tel est encore le seul but de l'opération en cours.

Daniel MESCLA